

PLUS DE 40 VILLES MAROCAINES ADHÈRENT À L'APPEL AUX MANIFESTATIONS

« À bas la tyrannie et la corruption dans la royaume »

P2

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN **d'Algérie**

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Lundi 21 février 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5470 - 18^e année

QUATRE ACCORDS BILATÉRAUX SIGNÉS ET CONVERGENCE DE VUE SUR L'ACTION ARABE COMMUNE

Algérie - Qatar : tout baigne !

LIRE EN PAGE 3



Ph : DR

UN MOIS AVANT LA BATAILLE DE DOUALA



Ces chantiers qui attendent Belmadi

P7

AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Les entreprises appelées à s'exécuter

P4

ANP



Les sept terroristes abattus à Skikda identifiés

P16

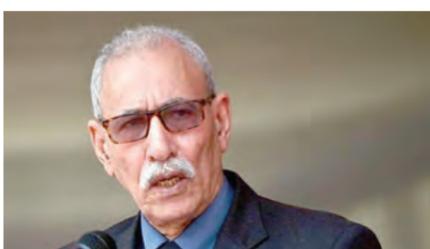
HIPPODROME ANTAR IBN CHEDDAD ES SENIA - ORAN, CET APRÈS-MIDI À 15H30



LES COURSES EN DIRECT

Amjad, sans bavure

P14



BRAHIM GHALI, À PARTIR DE BRUXELLES :
« L'autonomie est un fait accompli d'occupation illégale »

P2

PLUS DE 40 VILLES MAROCAINES ADHÈRENT À L'APPEL AUX MANIFESTATIONS DURANT LA SOIRÉE D'HIER

« À bas la tyrannie et la corruption dans le royaume »

Plus de 40 villes marocaines ont annoncé leur participation, dans la soirée d'hier, aux protestations auxquelles ont appelé plusieurs organisations, syndicales et de défense des droits humains dans le Royaume, sous le slogan "À bas la tyrannie et la corruption", de la politique du gouvernement marocain et du makhzen.



Ph. DR

L'Association marocaine des droits de l'homme a fait savoir, hier, dans un communiqué, la participation de dizaines de villes du royaume marocain, aux sit-in et manifestations, dans la soirée d'hier, en réponse à l'appel du Front social marocain, à l'occasion de la Journée internationale de la justice sociale. La plus importante association de défense des droits de l'homme au Maroc a indiqué, hier, que la Journée internatio-

nale de la justice sociale intervient au moment où notre pays connaît de sérieuses régressions, que ce soit en termes de droits économiques, sociaux, environnementaux, ou de droits civiques et politiques ». Réaffirmant son soutien, aux mouvements sociaux « dans leur lutte pour la dignité et une vie décente », avant quelques heures, du début, hier soir, des sit-in à travers le Maroc, pour dénoncer les choix libéraux, ayant appauvri, davantage les plus démunis et plongé des milliers d'autres

dans la précarité, l'association a critiqué vivement « l'exploitation par l'État de la pandémie de Covid-19 (...) pour contrôler l'espace public dans un climat social marqué par des actions de protestations ». De son côté, le Front social marocain a annoncé, dans une liste non définitive, dans l'après-midi de la veille de la tenue, hier soir, des sit-in en question « la participation de 42 villes marocaines aux protestations » devant se tenir, dans la soirée d'hier, afin de « renverser la tyrannie et la cor-

ruption et parvenir à une société de dignité, liberté, justice sociale et d'égalité effective entre tous ». Rappelons que Le Front social marocain a appelé le peuple marocain à participer en force aux sit-in de protestation pour dénoncer "la tyrannie croissante, la cherté scandaleuse de la vie ainsi que les restrictions et répressions des droits et libertés publiques et syndicales ». Le vice-secrétaire national du parti ennahdj Al-Démocratie « voie démocratique : NDLR), Mouaad al-Djahri, dans un post sur la page officielle du parti sur "Facebook" que la mobilisation des marocains, dans la soirée d'hier, devait être une occasion importante pour « souligner la nécessité d'arriver à un front populaire uni pour renverser le système du Makhzen et établir la démocratie dans notre pays » et de préciser que « ce Makhzen maudit a mené une contre-attaque dangereuse qui se poursuit à ce jour » avant de souligner « le système va changer malgré lui ».

K. B.

LE PRÉSIDENT DE LA RASD, BRAHIM GHALI, À PARTIR DE BRUXELLES :

« L'autonomie est un fait accompli d'occupation illégale »

« L'Espagne a une responsabilité juridique, historique, politique et morale envers le peuple sahraoui, et doit assumer son rôle dans l'aboutissement de la décolonisation du Sahara occidental occupé », a affirmé le président de la République sahraouie, Brahim Ghali. Pour le président sahraoui, secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, « l'Espagne ne peut abandonner unilatéralement sa responsabilité juridique, historique, politique et morale envers le peuple sahraoui », c'est la puissance administrante du Sahara occidental, poursuit-il « et c'est à elle d'assumer son rôle essentiel dans l'aboutissement de la décolonisation du territoire », a déclaré M. Ghali à l'agence de presse espagnole Efe, à partir de Bruxelles, où il participait, jeudi et vendredi dernier, au sommet entre l'Union européenne et l'Union africaine. Rejetant fermement toute idée de règlement du conflit, opposant le Front Polisario au Maroc sur le Sahara occidental, par « l'autonomie », il affirme que cette option, proposée par le Maroc, « ne peut pas être une solution mais plutôt un fait accompli d'occupation illégale » par le Maroc des territoires sahraouis. M. Ghali a dit « continuer à croire en la Communauté internationale, représentée par l'ONU, qui doit garantir l'autodétermination et l'indépendance d'un peuple pacifique et patient comme le peuple sahraoui », comme elle l'a déjà fait avec « des conflits similaires, comme ceux du Timor oriental et de la Namibie ». "Le dernier cas de décolonisation en Afrique, le Sahara occidental » qui pour rappel, est inscrite à l'ONU, sur le registre des questions soumises à un processus de décolonisation, « ne peut pas être une exception » a soutenu le secrétaire général du Front Polisario. Concernant la Mission onusienne pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso), Ghali a dénoncé le fait qu'elle soit devenue « un simple instrument entre les mains du Maroc pour légaliser son occu-

pation illégale et limitant sa tâche au maintien du cessez-le-feu », lequel a été rompu, pour rappel, le 13 novembre 2020, suite à la violation par l'armée marocaine, de civils sahraouis, dans la zone tampon d'El-Guerguerat. Du fait que la Minurso soit devenue un instrument aux mains du Maroc, notamment en limitant ses tâches, le Maroc et ses soutiens dans la colonisation du Sahara occidental, visent « à enterrer son mandat principal, qui porte son nom, à savoir le référendum d'autodétermination au Sahara occidental », a-t-il rappelé. Estimant, dans ce sens, que « le Conseil de sécurité de l'ONU devrait assumer sa responsabilité », notamment, indique le président sahraoui, « en remettant les choses à leur place afin que

la Minurso remplisse la mission que (le Conseil, ndlr) lui a confiée il y a trente ans », à savoir l'organisation du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui. Au sujet de son séjour en Espagne au printemps dernier pour des raisons médicales dues au Covid-19, M. Ghali a précisé que « tout le monde connaissait les conditions de son arrivée en Espagne et le motif de son accueil, qui était exclusivement humanitaire » a-t-il précisé. Et tout ce qui a été dit et écrit, à ce sujet, n'était « qu'une instrumentalisation politique » affirmant « comme c'est la tradition de la part du Maroc, pour faire chanter le gouvernement de l'époque en Espagne, de Pedro Sanchez ».

K. B.

L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES AMIS DE LA RASD À MACRON :

« Le Sommet UE-UA devrait être impliqué dans l'application du droit international à l'autodétermination du Sahara occidental »

L'Association française des Amis de la République arabe sahraouie démocratique a indiqué que le sommet de coopération Union européenne /Union africaine devait être impliqué dans l'application du droit international en faveur de l'autodétermination du peuple sahraoui. À cette occasion, l'association des Amis de la RASD s'est adressée au Président français, Emmanuel Macron, qui a coprésidé jeudi et vendredi derniers, le sommet réunissant, à Bruxelles, les dirigeants européens et africains, dont le président sahraoui, secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali. Les membres de l'association de France solidaires avec la lutte du peuple sahraoui pour son droit à l'autodétermination et l'indépendance, ont dans leur lettre, rappelé, le locataire de l'Élysée, « combien l'UE et l'UA sont impliquées et interpellées dans l'application du droit international en faveur de l'autodétermination du peuple sahraoui ». Les rédacteurs de la lettre, adressée à Ema-

nuel Macron, qui assure la présidence de l'UE, lui ont rappelé que la coopération et le partenariat entre ces deux institutions, devrait aussi contribuer au parachèvement de la décolonisation au Sahara occidental, par l'application du droit international. Ils indiquent au président de la France et de l'UE, Emmanuel Macron que la coopération entre l'UE-UA devrait s'impliquer pour l'application du droit international, notamment « en permettant d'engager un processus d'application réelle du plan de règlement de 1991 en s'appuyant sur les dispositions de l'Acte constitutif de l'UA relatif à l'intangibilité des frontières coloniales ». Comme le stipule aussi les textes des Nations unies (ONU), que Paris persiste à ignorer, non seulement dans son soutien à Rabat dans sa colonisation au Sahara occidental, mais aussi en usant de son droit de Vêto, au sein du Conseil de sécurité, pour bloquer toute résolution en faveur de l'application sans délai et rigoureusement du droit international, relatif à

BOUGHALI À LA CONFÉRENCE DU PARLEMENT ARABE

« Le peuple palestinien souffre au vu et au su de la communauté internationale »

Dans une allocution prononcée à l'occasion de la 4e conférence du Parlement arabe, M. Boughali a plaidé, à partir de la Capitale égyptienne, le Caire, pour "l'intensification de la coopération et l'actualisation des stratégies relatives à la lutte contre le terrorisme", mettant en garde contre ce fléau qui, ajoute-t-il, "a pu s'adapter aux mesures prises pour le contrecarrer et assécher ses sources de financement". Mettant en avant "l'importance de garantir la paix et la sécurité dans les pays de la région", M. Boughali a insisté sur "la nécessité de faire entendre la voix du monde arabe, en pleine course effrénée des événements à l'échelle internationale et la lutte impitoyable des pays pour l'hégémonie". À propos de la coopération économique, M. Boughali a appelé à "se préparer collectivement à la période post-covid, en vue de relancer le développement socioéconomique", selon la même source. Évoquant la question palestinienne, le président de l'APN a réitéré "la solidarité de l'Algérie avec le peuple palestinien qui souffre encore de la répression de l'occupation sioniste, au vu et au su de la communauté internationale". "L'Algérie réitère son plein soutien au peuple palestinien en vue d'exercer ses droits légitimes et bâtir son État indépendant avec Al-Qods -est pour capitale", a-t-il soutenu. Au terme de son allocution, M. Boughali a affirmé "l'attachement du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à faire réussir le prochain sommet arabe qui sera rassembleur et unificateur dans l'objectif d'instaurer une solidarité arabe, de poursuivre la réforme de la Ligue arabe à même de conférer davantage de crédibilité à l'action arabe commune".

R.N.

une question de décolonisation inscrite à l'agenda de l'ONU. Le président Français Emmanuel Macron et depuis février président de l'UE a été appelé à non seulement respecter les décisions de la Cour de justice européenne, sur l'illégalité de tout accord UE-Maroc, incluant le Sahara occidental. Dans leur lettre au Locataire de l'Élysée et de Bruxelles, ils indiquent que les récents arrêts de la Cour de justice européenne « rappellent que le Maroc n'est pas souverain au Sahara occidental et que ce territoire est séparé et distinct du Maroc », lit-on. Sur la participation du président sahraoui à la tête de la délégation de la RASD, pays membre fondateur de l'UA, au Sommet de Bruxelles, les rédacteurs de ladite lettre se disent « honorés, comme nous honore l'existence incontournable de l'État sahraoui (...) qui, depuis 46 ans, construit pas à pas ses institutions au service du peuple sahraoui et de sa lutte pour l'indépendance ».

K. B.

ALGÉRIE-QATAR

Convergence sur l'action arabe commune

Comme prévu, la visite d'État du président Abdelmadjid Tebboune au Qatar a essentiellement porté sur la coopération bilatérale et l'action arabe commune.

L'Émir de l'État du Qatar, Cheïkh Tamim ben Hamad Al-Thani, l'a confirmé dans un tweet à l'issue de ses entretiens avec le président Tebboune. Il a évoqué « la promotion de la coopération bilatérale à la hauteur des ambitions des deux peuples frères » et « l'action arabe commune et les moyens de la renforcer et de relever les défis auxquels sont confrontés la région et la nation arabes ». Des entretiens bilatéraux élargis aux ministres et responsables des deux pays ont eu lieu avant des entretiens en tête-à-tête entre le président Tebboune et l'Émir du Qatar.

Concernant la coopération bilatérale, des informations détaillées ont été données sur les accords conclus. Le premier accord portant sur l'établisse-



AF : DR

ment de concertations politiques et la coordination entre les ministères des Affaires étrangères des deux pays, a été signé par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra et le cheïkh mohammed ben Abderrahmane Al-Thani, vice-Premier ministre et Ministre des Affaires étrangères du Qatar. Le deuxième accord, qui a trait à la coopération juridique et judiciaire en matière pénale entre les deux gouvernements, a été signé par

le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, et le procureur général du Qatar, bin Saâd Al-Nuâïmi.

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou et la ministre qatarie du Développement social et de la Famille, Mariam Bint Al-Misnad, ont procédé à la signature d'un accord dans le domaine du développement social et de la famille. Dans le domaine de l'enseignement, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, et la ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Qatar, Buthaina Bint Ali Al-Jabr Al-Nuâïmi, ont procédé à la signature du deuxième programme exécutif en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique et technologique en vertu de l'accord de coopération dans les domaines éducatif et scientifique entre les Gouvernements des deux pays pour les années scolaires (2022-2025).

Le président Tebboune et l'Émir du Qatar ont présidé la cérémonie de signature de ces

documents, au Palais princier Qatari, en présence, côté algérien, des membres de la délégation qui accompagne le président Tebboune dans sa visite, et côté qatari, du représentant personnel de l'Émir et de plusieurs ministres. Par contre, peu d'informations ont filtré sur le volet politique des entretiens et sur leurs résultats. Le président Tebboune et l'Émir du Qatar ont examiné « l'action arabe commune et les moyens de la renforcer et de relever les défis auxquels sont confrontés la région et la nation arabes », a fait savoir Cheïkh Tamim ben Hamad Al-Thani, dans son tweet, mais sans donner d'indications sur le contenu des entretiens ni sur leurs résultats concernant les préparatifs du Sommet arabe prévu à Alger au dernier trimestre de cette année. Quelle est la position du Qatar sur la question de la réintégration de la Syrie à la Ligue arabe? L'Algérie a fait part de sa démarche « unificatrice », autrement dit, permettre à la Syrie de reprendre sa place au sein de la Ligue arabe à l'occasion du Sommet arabe.

Cet acte doit marquer le début de la fin des divisions au sein du monde arabe pour qu'il se consacre pleinement au soutien à la cause palestinienne et au développement économique et social. Il y a deux ans, l'Émir de l'État du Qatar, en visite officielle à Alger, avait souhaité "la réussite" du Sommet arabe. À l'époque, dans une conférence de presse conjointe avec l'Émir de l'État du Qatar, le Président Tebboune avait fait part d'"une entente totale entre les deux pays sur les points soulevés tant dans les domaines économique et politique que sur les questions régionales (monde arabe) et internationales".

M'hamed Rebah

L'ASSOCIATION DES SG DES PARLEMENTS ARABES L'Algérie élue membre du comité exécutif

Le secrétaire général de l'Assemblée populaire nationale, Khenouf Azeddine, a été élu membre du comité exécutif de l'Association des secrétaires généraux des parlements arabes. Selon un communiqué de l'APN « l'élection du secrétaire général de l'APN au comité exécutif de l'Assemblée des secrétaires généraux des parlements arabes a eu lieu lors d'une réunion tenue, vendredi, au Caire ». Créée en 1995, l'Association des secrétaires généraux des parlements arabes qui est une institution de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), compte parmi ses membres tous les secrétaires généraux des parlements arabes, a souligné la même source.

S. Oub

LE JOURNAL QATARI "AL-ARAB" LES MET EN AVANT

Enjeux du Forum des pays exportateurs de gaz

Le journal qatari "Al-Arab" a mis en avant hier dans son éditorial l'importance du 6e sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (FPEG), prévu mardi à Doha, pour "la mise en place d'un mécanisme de dialogue plus efficace entre producteurs et consommateurs de gaz, à même de stabiliser et de sécuriser l'offre et la demande sur les marchés mondiaux de gaz naturel".

Le sommet du FPEG, auquel prendront part des chefs d'État des pays membres, vise à "la mise en place d'un mécanisme de dialogue plus efficace entre producteurs et consommateurs de gaz à même de stabiliser et de sécuriser l'offre et la demande sur les marchés mondiaux de gaz naturel", lit-on dans l'éditorial du journal qatari. Le forum entend également soutenir les droits souverains des pays membres sur leurs ressources en gaz naturel et leur capacité à planifier et gérer de façon autonome un développement durable efficace qui tienne compte des exigences environnementales.

Le FPEG, basé à Doha, se penchera sur de nombreux dossiers importants, dont l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les chaînes d'approvisionnement, le mécanisme capable d'assurer les flux d'énergie en temps de crise et le rôle essentiel du gaz naturel dans la réalisation du développement durable.

À cette occasion, les pays participants présenteront leur vision de l'avenir du gaz naturel en tant qu'énergie propre et de la coopération dans les domaines de la recherche, de

l'exploration et de la prospection. Le sommet "se tient à une période très sensible, où l'inquiétude européenne monte concernant les approvisionnements en gaz russe en raison de la crise ukrainienne", a écrit le journal. "Beaucoup d'espoirs sont fondés sur ce sommet dont les résultats pourraient prévenir une crise d'approvisionnement en énergie", sachant que les pays du forum réunis représentent 70% des réserves de gaz dans le monde, 51% des exportations mondiales en GNL, 44% de la production commercialisée et

52% de gazoducs.

Le Qatar peut saisir ce forum pour discuter avec la Russie de la crise ukrainienne, les participants au sommet étant préoccupés par les répercussions de l'escalade de la crise sur la sécurité des approvisionnements mondiaux en gaz, a rapporté le journal citant des observateurs. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune participera au 6e sommet des chefs d'État et de gouvernement du Forum.

R. E.

DANS SA RÉSIDENCE À DOHA

Le Président Tebboune reçoit le Premier ministre qatari

Après avoir été accueilli par l'Émir du Qatar avec lequel il s'est entretenu en tête-à-tête, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier au siège de sa résidence élue à Doha, le Premier ministre et ministre de l'Intérieur qatari, Cheïkh Khalid bin Khalifa bin Abdulaziz Al-Thani, qui lui a rendu une visite de courtoisie. Cette audience rentre dans le cadre de la visite d'État, effectuée, samedi et dimanche, par le président Tebboune, à l'invitation de son homologue du Qatar. Auparavant, le Président Tebboune s'était entretenu, au cabinet princier, avec l'Émir Cheïkh Tamim ben Hamad Al-Thani. Les entretiens bilatéraux entre les deux parties ont été ensuite élargis aux ministres et responsables des deux pays, et lesquels ont eu lieu avant la rencontre de haut niveau entre le président Tebboune et l'Émir du Qatar. Au terme de ces discussions, plusieurs mémorandums d'entente et accords de coopération bilatérale ont été signés entre l'Algérie et le Qatar. Le président Tebboune est accompagné d'une délégation ministérielle composée des ministres des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, de la Justice, de l'Énergie et des Mines, de l'Agriculture et du Développement rural, de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville et de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.

R. N.

DÉFIS RÉGIONAUX ET INTERNATIONAUX Makri appelle au renforcement du front intérieur

Dans une déclaration sanctionnant les travaux de son Conseil consultatif, réuni en huitième session ordinaire les 18 et 19 février, le Mouvement de la société pour la paix a appelé à « la nécessité de renforcer le front intérieur pour faire face à la situation sécuritaire régionale et internationale « complexe et délicate » qui entoure l'Algérie. Pour faire face, le MSP appelle à un consensus national, la réalisation du développement économique, outre l'affranchissement total de toutes formes de dépendance ».

Dans le même contexte, le parti d'Abderrezak Makri a appelé la diplomatie algérienne à « mobiliser ses instruments régionaux et internationaux pour faire face à la vague de normalisation et d'infiltration expansionniste de l'entité sioniste à travers l'annulation de l'octroi du statut d'observateur à l'entité sioniste au sein de l'Union africaine (UA) et la garantie de la réussite de la réconciliation palestinienne et du sommet arabe ».

Abordant les questions internes, Makri a fait savoir que « la solution à l'ensemble des crises dans le pays réside dans le consensus national fondé sur la démocratie ». Concernant la situation économique du pays, Makri a insisté sur « l'importance de focaliser sur la production en tant qu'alternative à l'importation afin d'éviter la pénurie de certains produits et matières, à leur tête les matières premières utilisées dans les industries importantes », estimant impératif d'œuvrer à améliorer le pouvoir d'achat du citoyen. Par ailleurs et dans un communiqué, le Conseil consultatif du MSP a enregistré « un recul » dans le domaine des libertés individuelles et collectives. Un recul qui se traduit, selon le MSP, par les « dépassements » en matière de droits constitutionnels des partis, des associations, ainsi que « la restriction » sur la liberté d'expression et « le verrouillage » du champ médiatique public et privé. Le MSP dénonce également « les arrestations et les poursuites à cause des opinions politiques ».

Sarah Oub.

AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Les entreprises appelées à s'exécuter

En dépit des délais fixés préalablement, l'intégration des jeunes bénéficiaires du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle et sociale dans des postes permanents que ce soit dans le secteur public ou privé accuse un retard considérable.

Ce pour quoi le ministère du Travail par le biais de la Direction générale de l'emploi et de l'insertion (DGEI) a appelé les entreprises des deux secteurs à accélérer le processus et respecter les clauses de l'article 19/336.

Dans une note adressée aux directions de l'emploi des wilayas, la DGEI a insisté sur la nécessité de rappeler aux institutions publiques au niveau local que les bénéficiaires du mécanisme d'aide à l'insertion professionnelle sont concernés par les dispositions de l'article 10 du décret exécutif 19/336 portant sur l'intégration de jeunes diplômés en activité jusqu'au 31 octobre 2019 dans des postes permanents. Le ministère du Travail a également appelé les directeurs de l'emploi à ne pas rompre le contrat de cette catégorie de travailleurs jusqu'à ce qu'ils soient définitivement recrutés. À noter que l'opération d'intégration des bénéficiaires du dispositif de l'aide à l'insertion professionnelle a été rallongée jusqu'en 2023, celle-ci ayant accusé un retard considérable en raison de la non-ouverture de postes



Ph: DR

budgétaires correspondants aux spécialisés des contractuels. À noter que ces instructions du ministère du Travail interviennent à quelques jours seulement de l'entrée en vigueur de l'allocation chômage, destinée à une catégorie bien définie de jeunes âgés de 19 à 40 ans. La résiliation des contrats des contractuels recrutés dans le cadre du mécanisme de l'insertion professionnelle entraîne sans nul doute une forte demande de cette allocation fixée à 13 000 dinars.

Pour rappel, le chômeur primo-demandeur d'emploi doit remplir plusieurs conditions. Il doit d'abord être inscrit auprès des services de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) depuis au moins 6 mois, ne pas disposer d'un revenu, quelle que soit sa nature, justifier sa situation vis-à-vis du service

national et ne pas être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur ou de formation professionnelle. Le bénéficiaire ne doit pas avoir déjà bénéficié des dispositifs publics de soutien à la création et à l'extension d'activités, d'aide à l'insertion professionnelle et d'aide sociale, alors que le conjoint ne doit disposer d'aucun revenu, quelle que soit sa nature. Le ministre du Travail de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Youcef Cherfa, avait annoncé le lancement d'une plateforme numérique le 25 février en cours pour communiquer avec les personnes inscrites auprès des agences d'emploi (ANEM) sur les dates fixées pour le dépôt des dossiers et de réception de l'allocation chômage.

Ania Nch

DIPLOMATIE

Kamel Fenniche nommé ambassadeur au Kazakhstan

L'ancien président du Conseil constitutionnel –organe dissout et supplanté par la Cour constitutionnelle– Kamel Fenniche, a été nommé ambassadeur d'Algérie au Kazakhstan. Ainsi, annonce le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué, « Le Gouvernement kazakh a donné son agrément à la nomination de M. Kamel Fenniche, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République du Kazakhstan ».

R. N.

POINT COVID-19

118 nouveaux cas, 115 guérisons et 10 décès

118 nouveaux cas confirmés de Covid-19, 115 guérisons et 10 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, indique hier le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 264 054, celui des décès à 6.797, alors que le nombre des patients guéris est passé à 176 633 cas. Par ailleurs, 18 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source. En outre, 25 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 19 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 4 wilayas ont enregistré 10 cas et plus.

Le ministère de la Santé a rappelé, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exigeait de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le port du masque.

R. S.

PRATIQUES ILLICITES DANS LE MARCHÉ DU MÉDICAMENT

Les pharmaciens accusent des distributeurs

Le ministère de l'Industrie pharmaceutique (MIPH) a reçu 50 requêtes émanant des pharmaciens d'officine pour dénoncer des pratiques illicites de certains distributeurs, telles que la vente concomitante, a indiqué samedi le département de Lotfi Benbahmed. Ces requêtes reçues par e-mail sont actuellement prises en charge par l'inspection générale du ministère», note la même source. En outre, les

équipes de l'IGM et celles relevant des brigades mixtes ministère du Commerce-MIPH, ont effectué, durant la période allant du 13 au 17 février en cours, 15 visites d'établissements pharmaceutiques de distribution dans le Centre, l'Est et l'Ouest du pays, dans le cadre de la lutte contre les pratiques illégales de spéculation, de rétention ou de ventes concomitantes. Lors de ces visites d'inspection, « il a été constaté

un respect satisfaisant des dispositions de la réquisition du 18 janvier 2022 », visant à garantir la disponibilité et l'approvisionnement continu des pharmacies d'officine en produits pharmaceutiques inscrits au protocole thérapeutique Covid-19, souligne le communiqué.

Les équipes d'inspection ont effectué également, durant la même période, 63 visites, dans le cadre du traitement des dossiers de demande d'agrément

des différents établissements pharmaceutiques en vue de leur mise en conformité avec les dispositions du décret exécutif n 21-82 relatif aux établissements pharmaceutiques et les conditions de leurs agréments. Les équipes ont visité 44 établissements pharmaceutiques de distribution au Centre du pays, 10 à l'Est et 09 à l'Ouest. Par ailleurs, la commission technique d'études des dossiers d'agrément, présidée par le Dr Bachir Alouach, directeur des activités pharmaceutiques et de la régulation au MIPH, a tenu, le mercredi passé, une troisième réunion périodique.

Les réunions de la commission ont permis globalement d'examiner et d'évaluer plus de 160 dossiers de demandes de mise en conformité d'agrément. À cet effet, la direction de la régulation et des activités pharmaceutiques, invite tous les établissements pharmaceutiques d'importation et de distribution en gros, n'ayant toujours pas déposé leurs dossiers de mises en conformité, à se rapprocher « dans les plus brefs délais », de la sous-direction des activités pharmaceutiques afin de se conformer à la nouvelle réglementation. Le communiqué rappelle qu'au-delà de la date du 28 février 2022, « aucun agrément autre que celui délivré par les services compétents du MIPH ne sera valable ».

Sarah O.

TRANSPORT DE MARCHANDISES

La charge, dernier souci des chauffeurs de camions

Les services du ministère des Transports ont affirmé que la plupart des chauffeurs de poids lourds ne respectaient pas la charge autorisée par la loi. En effet, à l'issue d'une réunion de coordination avec les partenaires dans l'opération de contrôle du respect des dispositions relatives à la charge par les chauffeurs de transport de marchandises, des observations sur le terrain ont été soulevées se rapportant « au non-respect des dispositions du code de la route relatives à la charge par la plupart des chauffeurs de véhicules de transport de marchandises », a souligné un communiqué du ministère des transports. Les participants à la réunion ont relevé « l'impact négatif de la surcharge sur l'état et la sécurité du réseau routier national », ainsi que « certains comportements et agissements nuisibles pour le trafic routier et la libre circulation et préjudiciables pour l'économie nationale ».

Plusieurs préoccupations soulevées par les opérateurs économiques et les transporteurs ont

été recensées durant cette rencontre. Face à cette situation et après évaluation de cette opération de sensibilisation et de contrôle, le groupe de travail, composé des organismes et institutions qui ont participé à cette rencontre « les services du ministère et les représentants des ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, des Travaux publics, de l'Énergie et des Mines, du commandement de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale et de la Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR) » s'attellent à « examiner les insuffisances enregistrées et les moyens d'y remédier et ce pour mettre en place les conditions idoines devant permettre d'atteindre les résultats escomptés ». L'opération de contrôle du respect des dispositions du code de la route relatives à la charge par les chauffeurs du transport de marchandises a débuté le 14 décembre 2021, a-t-on rappelé.

S. Oub.

SOMMET ARABE À ALGER

Boughali s'entretient au Caire avec le SG de la Ligue arabe

Le président de l'Assemblée populaire nationale, Brahim Boughali s'est entretenu, hier au Caire, avec le Secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul-Gheit qui a salué le rôle de l'Algérie au niveau arabe sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Les deux parties ont convenu de « poursuivre la coopération entre la Ligue arabe et le Parlement algérien », mettant en avant l'importance « d'assurer toutes les conditions pour la réussite du prochain sommet arabe qu'abritera l'Algérie, en se focalisant sur une préalable et bonne préparation à tous les niveaux », a indiqué un communiqué de l'APN. M. Aboul-Gheit a salué « le rôle de l'Algérie au niveau arabe, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi que sa diplomatie active », précisant qu'il « aspire à un avenir prometteur pour la coordination entre la Ligue arabe et l'Algérie ». Le président de l'APN avait été reçu en compagnie des chefs de délégations participant aux travaux des conférences du Parlement arabe et de l'Union parlementaire arabe, par le président de la République arabe d'Égypte, M. Abdel Fattah al-Sissi.

R. N.

FORUM DES PAYS EXPORTATEURS DE GAZ

Arkab participe à la réunion de Doha

Le Forum des pays exportateurs de gaz (FPEG) qui tient aujourd'hui une réunion au niveau ministériel à (Doha) pour examiner les progrès réalisés depuis la 23^{ème} réunion ministérielle du forum, a affirmé que ses 11 membres - Qatar, Russie, Iran, Algérie, Bolivie, Égypte, Guinée équatoriale, Libye, Nigéria, Trinité-et-Tobago et Venezuela - et sept pays associés, représentent 70% des réserves prouvées de gaz et 51% des exportations mondiales de gaz naturel liquéfié.



PH: DR

Rappelant que le Forum des pays exportateurs de gaz a souligné, à l'issue de sa 23^e réunion ministérielle, tenue en novembre dernier, la nécessité d'investir davantage dans le gaz naturel afin d'atteindre l'égalité énergétique pour toutes les parties du monde. Selon le communiqué final, qui a sanctionné les travaux de cette réunion à laquelle a pris part le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, les pays membres du Forum ont relevé que « la pénurie de gaz démontre la

nécessité d'investir davantage dans le gaz naturel comme un marché abondant et bon, source d'énergie flexible pour atteindre l'égalité énergétique pour toutes les parties du monde de manière durable». Présidée par le ministre des Hydrocarbures et des Énergies de Bolivie, Franklin Molina Ortiz, la 23^e réunion ministérielle, organisée par visioconférence, a noté aussi l'importance des efforts communs des pays du GECF dans le domaine du développement du gaz naturel et de la stabilisation du marché de l'énergie, dans le contexte d'une hausse sans précédent des prix du gaz.

En septembre Le Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) a réaffirmé son soutien au rôle fondamental des contrats gaziers à long terme avec des prix indexés sur le pétrole pour assurer un

approvisionnement constant en gaz.

Dans une publication sur son site web intitulée « prix du gaz sans précédent: la sécurité d'approvisionnement mondiale en danger », l'Organisation a précisé que « la coalition de 18 membres (GECF), représentant ensemble la plus grande part des réserves prouvées de la production et du commerce de gaz naturel dans le monde, maintient l'adhésion à l'esprit de la Déclaration de Malabo 2019, adoptée lors du 5^e Sommet GECF de chefs d'État et de gouvernement ». La Déclaration « soutient sans réserve le rôle fondamental des contrats gaziers à long terme ainsi que la tarification du gaz basée sur l'indexation pétrole/produits pétroliers, pour assurer des investissements stables dans le développement des ressources en gaz naturel », ajoute la même

source. Elle a, à ce propos, ajouté qu'un tel principe fournissait une base solide pour les acheteurs de gaz naturel ainsi qu'une protection des approvisionnements contre la volatilité des prix. L'Organisation a, dans ce cadre, cité l'exemple des contrats à long terme du Qatar qui représentaient environ 60% de ses exportations de gaz naturel.

Elle a également cité l'Algérie en notant que « l'Algérie, la Russie et d'autres pays membres du GECF ont également privilégié et continueront de s'appuyer sur des contrats à long terme avec des prix indexés sur le pétrole ». « C'est certainement une façon d'assurer un approvisionnement constant en gaz dans toutes les régions du monde et d'éviter une future crise du gaz », a soutenu le Forum.

S. Oub.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES EN AFRIQUE

La 7^e Semaine du 28 février au 4 mars au Kenya

Les décideurs et les experts africains s'apprennent à discuter du rôle du secteur des infrastructures dans la reprise, la croissance et la résilience post-Covid-19 en Afrique lors de la 7^e Semaine du programme de développement des infrastructures en Afrique. La 7^e Semaine du PIDA, qui se tiendra dans un format hybride du 28 février au 4 mars à Nairobi, capitale kényane, se concentrera, entre autres, sur la manière dont l'Afrique peut ouvrir la voie à la fourniture d'infrastructures dans une ère post-Covid, tout comme le soutien pouvant être apporté aux impératifs économiques et sociaux du continent à l'ère du numérique, a annoncé samedi dernier l'Union africaine. Le bloc panafricain a également souligné que l'édition de cette année de la Semaine du PIDA se déroule dans un contexte d'incertitudes économiques et sociales persistantes du monde causées par la pandémie de Covid-19. La semaine du PIDA envisage, entre autres, de réunir des experts inter-

nationaux et régionaux de multiples parties prenantes pour délibérer sur les questions liées à la fourniture d'infrastructures en Afrique. La Semaine continentale se concentrera également sur la manière dont l'Afrique peut montrer la voie dans la fourniture d'infrastructures dans une ère post-Covid, en soutenant les impératifs économiques et sociaux du continent à l'ère numérique. Enfin, la

Semaine du PIDA se penchera sur des questions thématiques, notamment le financement, la livraison et la résilience des infrastructures post-Covid-19, ainsi que le rôle important des infrastructures dans la mise en œuvre de l'accord pour l'établissement de la zone de libre-échange continentale africaine (AFCTA) et dans la reprise post-Covid-19.

Ania Nch

CONTRIBUABLES NE RELEVANT PLUS DU RÉGIME DE L'IFU

Le dépôt des déclarations reporté au 20 avril

Le délai de dépôt des déclarations pour les contribuables ne relevant plus du régime de l'IFU (impôt forfaitaire unique), en vertu de la Loi de finances 2022, a été reporté au 20 avril prochain, a annoncé hier, la Direction générale des Impôts

(DGI) dans un communiqué. La DGI indique que ce report est pour « permettre à cette catégorie de contribuables d'accomplir leurs obligations fiscales dans les meilleures conditions » et qu'à titre exceptionnel, poursuit la même source « de différer la

souscription du bordereau avis de versement des droits au comptant (Déclaration série G n 50) au titre des mois de janvier, de février et de mars 2022 et le paiement des droits y afférents, au mois d'avril 2022 (au plus tard le 20), soit la souscription d'une

seule déclaration au titre du premier trimestre 2022 ». La DGI souligne également que les dossiers fiscaux des contribuables ne relevant plus du régime de l'IFU feront l'objet d'un transfert vers les services gestionnaires dont ils relèveront désormais. R. E.

CHAMBRE ALGÉRIENNE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE Plus de 20 rencontres avec des partenaires étrangers en 2021

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) a organisé et participé à 24 rencontres commerciales ayant regroupé des investisseurs algériens avec leurs homologues de plusieurs pays durant 2021, a indiqué un document de la CACI, et ce, dans le cadre de la promotion des échanges extérieurs et du partenariat. Ce document, dont l'APS a obtenu une copie, expose le bilan des activités réalisées par la CACI en 2021. Selon la même source, "dans le cadre de la consolidation des relations avec ses partenaires étrangers, la CACI a initié plusieurs actions et activités dans l'objectif de vulgariser et déterminer les opportunités d'affaires, notamment en matière d'exportation des produits algériens et de la conclusion d'accords de partenariat". Selon le document, il a été procédé à la sensibilisation des partenaires étrangers à l'amélioration, à l'évolution du climat des affaires et à la promotion des facilitations accordées en Algérie. Le bilan des activités de la Chambre algérienne a évoqué l'organisation de rencontres d'affaires virtuelles et en présentiel au profit de sociétés algériennes avec des entreprises représentant plusieurs pays. Le même bilan fait également état de l'organisation, l'année dernière, de la première rencontre des conseils d'affaires algéro-malien, algéro-qatari, algéro-nigérien et algéro-kenyan, ainsi que de l'organisation de la 2^e session du conseil d'affaires algéro-iranien. Le bilan des activités de la CACI a indiqué que durant l'année écoulée, il a été proposé la création d'un conseil d'affaires algéro-camerounais, algéro-portugais, algéro-nigérien, algéro-croate, algéro-bangalais et algéro-zimbabwéen. Il a été également convenu de réactiver le conseil d'affaires algéro-égyptien qui a été créé en 2019. Il convient d'indiquer, selon la même source, que la CACI a lancé le programme de la création de conseils d'affaires avec plus de 20 pays africains, d'autant plus que "les demandes ont été envoyées à travers le ministère des Affaires étrangères, avec un suivi hebdomadaire en vue de la concrétisation de ces projets". Par ailleurs, il a été procédé, en 2021, à la conclusion de l'accord de création d'un conseil d'affaires algéro-kenyan, algéro-ukrainien, algéro-mozambicain, ainsi que de la création du conseil d'affaires algéro-bénois.

APS

GRAND BARRAGE SUR LE NIL

L'Ethiopie lance la production d'électricité

Après plus de dix ans de travaux et de controverses avec l'Égypte et le Soudan, l'Éthiopie a officiellement lancé dimanche la production d'électricité de son grand barrage de la Renaissance, sur le Nil Bleu.

C'est "la naissance d'une ère nouvelle", a lancé le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed en présidant dimanche le lancement de la production du Gerd ("Grand Ethiopian Renaissance Dam"), projet controversé de plusieurs milliards de dollars, a constaté un correspondant de l'AFP. "C'est une bonne nouvelle pour notre continent et pour les pays en aval avec lesquels nous aspirons à travailler ensemble", a-t-il ajouté sur Twitter. Accompagné de nombreux hauts responsables du pays, Abiy Ahmed a effectué une tournée dans la centrale électrique et a cliqué une série d'interrupteurs sur un écran électronique pour déclencher la production du barrage. "Ce grand barrage a été construit par les Éthiopiens, mais au bénéfice de tous les Africains, pour que tous nos frères et sœurs d'Afrique en profitent", a affirmé un haut responsable participant à l'inauguration. "Cette journée, pour laquelle les Éthiopiens ont tant sacrifié, que les Éthiopiens ont tant espérée, pour laquelle ils ont tant prié, cette journée est enfin là", a-t-il ajouté en présidant la courte cérémonie de lancement. Au lancement du projet, chaque fonctionnaire avait été appelé à contribuer un mois de salaire au financement du barrage. Par la suite, de nombreux emprunts publics avaient également sollicité les économies des Éthiopiens. Dimanche, divers responsables éthiopiens ont loué les efforts d'Abiy Ahmed pour achever le financement d'un projet qui a longtemps frôlé l'échec. "Notre pays a tant perdu, surtout financièrement, en raison des retards de travaux", a souligné le directeur général du projet Kifle Horo, lors de ses remarques d'ouverture. En l'absence de comptabilité officielle précise, le coût total du projet a été estimé par les experts à 4,2 milliards de dollars (3,7 mds d'euros).

TRIBUTAIRES DU NIL

Le Gerd constitue, depuis le lancement du projet en 2011, un contentieux avec le Soudan et l'Égypte, tous deux tributaires du Nil pour leurs ressources hydrauliques.



Le Gerd constitue, depuis le lancement du projet en 2011, un contentieux avec le Soudan et l'Égypte, tous deux tributaires du Nil pour leurs ressources hydrauliques.

Le Caire invoque un "droit historique" sur le fleuve, garanti depuis un traité signé en 1929 entre l'Égypte et le Soudan, alors représenté par le Royaume Uni, puissance coloniale. L'Égypte avait obtenu un droit de veto sur la construction de projets sur le fleuve. En 1959, après un accord avec Khartoum sur le partage des eaux, l'Égypte s'était attribué un quota de 66% du débit annuel du Nil, contre 22% pour le Soudan. N'étant pas partie prenante de ces accords, l'Éthiopie ne s'est jamais considérée liée par eux et, en 2010, un nouveau traité signé par les pays du bassin du Nil, qui prend sa source en Ouganda,

da, a supprimé le droit de veto égyptien et autorisé des projets d'irrigation et de barrages hydroélectriques. "Comme vous le voyez, cette eau génère de l'énergie puis continue de couler comme avant vers le Soudan et l'Égypte, contrairement aux rumeurs qui affirmaient que les Éthiopiens voulaient bloquer l'eau pour les affamer", a affirmé Abiy Ahmed. Saisie l'été dernier, l'ONU avait recommandé aux trois pays de poursuivre leurs pourparlers sous l'égide de l'Union africaine (UA). Le Caire et Khartoum, inquiets pour leur approvisionnement en eau avaient demandé à Addis Abeba de stopper le remplissage du barrage. L'Éthiopie avait néanmoins procédé en juillet dernier à la seconde phase de remplissage du barrage, annoncé comme un des plus gros d'Afrique avec un objectif de production initiale de 6.500 mégawatts, revu à la baisse à 5.000 MW, soit le double de la production actuelle de l'Éthiopie. Selon les médias d'Etat éthiopiens, la production initiale du Gerd est de l'ordre de 375 MW avec la mise en service d'une première turbine. Situé sur le Nil Bleu, à une trentaine de kilomètres de la frontière soudanaise, le Grand barrage de la Renaissance est long de 1,8 kilomètre et haut de 145 mètres.

LIBAN

Les banques réduisent la voilure pour survivre à la crise

Des dizaines d'agences fermées, des milliers d'emplois supprimés: pour faire face à la crise économique sans précédent qui frappe le Liban depuis plus de deux ans, les banques naguère considérées comme un fleuron de l'économie ont considérablement réduit la voilure. A son apogée, le secteur bancaire représentait trois fois le PIB du Liban, avec des dépôts totalisant plus de 150 milliards de dollars (environ 131 milliards d'euros). Les prêts à intérêts avantageux pour l'habitat, l'achat de voitures ou les voyages contribuaient au succès des banques, qui étaient alors une fierté nationale. Mais avec la pire crise économique que ce petit pays de six millions d'habitants ait connu

depuis plus d'un siècle, tout s'est effondré. A commencer par le volume des prêts, passé de 59 milliards de dollars en 2018 (51,9 milliards d'euros) à 29,2 milliards de dollars (25,6 milliards d'euros) fin 2021, calculé au taux de change officiel de la livre libanaise, selon l'Association des banques du Liban (ABL). Autre conséquence, les banques ont imposé des restrictions sur les retraits en devises et empêché les transferts d'argent à l'étranger. Ces mesures ont limité l'accès aux comptes, notamment en dollars américains. Et les accrochages entre des clients en colère voulant retirer leurs économies et des employés appliquant les consignes en vigueur sont devenus fréquents.

"BANQUES ZOMBIES"

Aujourd'hui, constate le banquier d'affaires Jean Riachi, "les banques libanaises n'ont quasiment plus d'activités bancaires, donc elles sont obligées de réduire leurs opérations". Car l'essentiel de leurs revenus provenait "des intérêts qu'elles percevaient de l'Etat et de la Banque centrale", dit-il. Même son de cloche du côté de l'analyste Patrick Mardini, qui enfonce le clou: le secteur bancaire libanais est composé de "banques zombies" et la restructuration est "inévitabile". La nouvelle réalité a ébranlé la confiance des clients envers leurs banques, qui ont été "contraintes de s'adapter à la contraction de l'Économie, face à l'inaction de l'Etat libanais", observe l'ABL.

En conséquence, le nombre d'agences bancaires a chuté de 1.081 fin 2018 à 919 fin novembre 2021. Par ailleurs, le nombre d'employés dans le secteur bancaire est passé de près de 26.000 fin 2018 à quelque 20.000 en novembre 2021, soit une réduction de l'ordre de 23%, selon l'ABL. Malgré le déclin social et économique inédit du pays, les dirigeants libanais décriés par la population n'ont toujours pas entamé les réformes nécessaires ou rendu public un plan de sauvetage économique conformément aux demandes de la communauté internationale à laquelle ils ont réclamé des aides. L'Etat libanais a fait défaut sur sa dette souveraine en 2020, une première dans son histoire.

LEVÉE DES SANCTIONS ANTI-IRANIENNES Conversation téléphonique Raïssi-Macron

Le président iranien Ebrahim Raïssi a affirmé samedi que tout accord éventuel entre l'Iran et les puissances mondiales dans la capitale autrichienne de Vienne doit inclure la levée des sanctions anti-iraniennes et des garanties valables pour la mise en œuvre des engagements, selon le site Internet de la présidence iranienne. M. Raïssi a fait ces remarques lors d'une conversation téléphonique avec son homologue français Emmanuel Macron. "Au cours des négociations, la République islamique d'Iran a fait des propositions constructives et examiné les propositions des autres parties aux pourparlers ainsi que leur conformité avec les intérêts du peuple iranien", a indiqué M. Raïssi. Il a également mis en garde contre "les tensions politiques ou les affirmations visant à maintenir la pression sur le peuple iranien", qui ont miné la perspective de parvenir à un accord dans le cadre des pourparlers relatifs à l'accord sur le nucléaire iranien de 2015, officiellement connu sous le nom de Plan d'action global conjoint (JCPOA).

YÉMEN

5 morts dans une attaque des Houthis au missile balistique

Cinq personnes ont été tuées et 15 autres blessées à la suite d'un missile balistique lancé samedi par le mouvement Ansarullah (Houthi) contre la province yéménite de Shabwa, riche en pétrole, a déclaré un responsable de la sécurité cité par l'agence Chine nouvelle. "Le missile balistique tiré par les Houthis s'est écrasé sur une mosquée du district de Jordan dans la province de Shabwa, provoquant une énorme explosion dans la zone contrôlée par les forces gouvernementales", a indiqué la source de sécurité locale sous couvert d'anonymat. Selon le responsable qui a précisé que la mosquée a été partiellement détruite par le missile, "l'attaque s'est produite alors que des dizaines de soldats pro-gouvernementaux nouvellement recrutés se rassemblaient pour effectuer les prières du Maghrib à l'intérieur de la mosquée de Jordan". La mosquée appartient aux forces pro-gouvernementales stationnées près d'un grand champ pétrolier de la province de Shabwa, a également indiqué le responsable. Une opération militaire à grande échelle a été menée en janvier par les Brigades des Géants du Sud contre les Houthis à Shabwa. La campagne a permis aux forces pro-gouvernementales de s'emparer entièrement de la province riche en pétrole après des jours de combats intenses.

PUB

AVANT UN MOIS DE LA BATAILLE DE DOUALA

Ces chantiers qui attendent Belmadi

Plusieurs défis attendent le sélectionneur national Djamel Belmadi avant de disputer les deux matches des barrages contre le Cameroun fin mars prochain pour le compte des éliminatoires de la Coupe du monde Qatar 2022.

En effet, Belmadi devra faire avec certains paramètres défavorables aux Verts, dont ceux liés à la partie camerounaise, alors que d'autres concernent la situation actuelle des Verts, notamment le rendement des joueurs lors de la dernière Coupe d'Afrique.

Parmi les défis que le coach est censé relever, on peut citer d'abord la pelouse du stade Japoma au Cameroun. Comme tout le monde sait, la Fédération camerounaise de football a opté pour le stade de Douala, où les Fennecs gardent un très mauvais souvenir de leur dernier déplacement au Cameroun, pour accueillir la sélection algérienne le 25 mars prochain.

Evidemment, ce choix n'est pas fortuit, puisque ce stade a vu la bande à Belmadi quitter, à la surprise générale, l'épreuve continentale dès le premier tour. Une élimination qui risque de laisser des séquelles sur le plan psychologique.

C'est à craindre ainsi que les camarades de Mahrez ne parviennent pas à chasser la guigne sur une pelouse très mauvaise qui était pour quelque chose dans le fiasco algérien en terre camerounaise.

Belmadi travaille, sans aucun doute, à préparer un plan bien conforme à cet obstacle de taille qui est le mauvais terrain du stade de Douala, d'autant plus que les guerriers du désert ont joué 3 matchs sur ce même terrain, soldés par deux défaites et un nul.

Parmi les défis que le coach national cherche à surmonter figure l'aspect psychologique des joueurs, notamment après le récent échec lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations, remportée, rappelle-t-on, par la sélection sénégalaise.

Néanmoins, ils sont nombreux à se montrer optimistes dans ce registre, prévoyant que les camarades du capitaine Riyad Mahrez surmontent ces difficultés, en se référant déjà aux propos de Mahrez à la fin du dernier match de son équipe, Manchester City, en Ligue des champions européenne.

Ce jour-là, l'ailier algérien a déclaré que l'élimination des Verts de la CAN "était difficile et amère", ajoutant que

ses coéquipiers et lui sont déterminés à se racheter de cette déception en décrochant le billet qualificatif pour le prochain mondial.

Ce n'est pas tout, puisque l'équipe nationale est confrontée à un autre problème, qui est le manque d'efficacité et la perte de nombreuses occasions faciles devant le but. Ce problème a porté énormément de préjudice à notre sélection lors de la CAN, où les compagnons de Belaïli n'ont pu marquer qu'une seule fois malgré la création de plus de 25 occasions en 3 matchs.

Cela se passe au moment où l'un des meilleurs buteurs des Verts, en l'occurrence, l'attaquant, Baghdad Bounedjah, traverse une situation critique au sein de son club qatari, Al-Sadd.

Cela se traduit par le raturage de nombreuses occasions faciles devant les bois depuis son retour de la CAN, ce qui a laissé perplexe les supporters algériens, et même le joueur lui-même. Ce dernier semble ne pas avoir compris ce qui lui arrive, d'autant plus qu'il est devenu rôleur à chaque fois qu'il est remplacé par son entraîneur.

Pour sa part, le buteur historique du "Club Algérie", Islam Slimani, est également à la recherche d'un poste de titulaire avec son club portugais, le Sporting Lisbonne, qu'il rejoint dernièrement dans une deuxième expé-



Ph. : DR

rience au sein de cette formation. "Super Slim" a disputé 3 matchs, jusqu'à présent, en tant que remplaçant, sans parvenir à ouvrir son capital-but, bien qu'il soit trop tôt pour le juger.

Mais l'absence d'un attaquant de métier à son meilleur en équipe nationale est en train de donner des soucis au sélectionneur national, qui est appelé à chercher des solutions pour remédier à ce manque d'efficacité, même si ce problème de taille concerne tous les joueurs, pas seulement les attaquants.

L'autre chantier qui attend Belmadi avant la double confrontation contre le Cameroun a trait au secteur défensif, plus précisément la charnière centrale. La défense de l'équipe nationale, qui a encaissé 4 buts lors de la dernière CAN, est l'un des points les plus importants qu'il faudra prendre en charge. Le duo Benlamri-Mandi ne rassure plus, surtout que les deux joueurs commencent à

prendre de l'âge, et que Mandi manque terriblement de compétition, vu qu'il est devenu un éternel remplaçant au sein de son club espagnol de Villarreal.

Parmi les solutions dont dispose l'entraîneur Belmadi, on retrouve les défenseurs Touba et Tougai, mais il est à écarter de voir le patron technique des Fennecs s'appuyer sur des jeunes joueurs dans un match fatidique comme celui-ci.

Pour rappel, Belmadi a choisi la Guinée équatoriale pour effectuer le stage précédant le déplacement de Douala afin de s'adapter aux conditions climatiques prévalant au Cameroun, étant donné que les deux pays sont voisins.

Ce stage permettra à la sélection nationale de corriger ses lacunes avant la double confrontation contre le Cameroun et réaliser le rêve de tout un peuple de disputer la Coupe du Monde pour la cinquième fois dans l'histoire du football algérien.

Hakim S.

BUTEUR FACE À TOTTENHAM

Mahrez égale son record de buts sur une saison

Le capitaine des Verts, Riyad Mahrez, continue d'améliorer ses statistiques cette saison, notamment son capital-but, puisqu'il a réussi, samedi, à réaliser une nouvelle prouesse lors du match perdu à domicile par son équipe, Manchester City face à Tottenham (3-2). En effet, incorporé dans les dernières minutes de l'affiche de cette journée de la Premier League, Riyad Mahrez a réussi à égaliser sur penalty dans les arrêts de jeu (90+2e), même si les siens se sont fait avoir dans les derniers instants du match.

L'international algérien a converti en force un penalty en pleine lucarne à la deuxième minute du temps additionnel. Auteur de 10 buts et 5 passes décisives dans ses 10 derniers matchs, l'ancien joueur de Leicester City, a marqué son 18e pion de la saison, toutes compétitions confondues. Il égale ainsi son record de buts sur une saison lors de l'année

du titre avec les Foxes (2015/16).

En revanche, quatre jours après sa démonstration de force en huitièmes de finale aller de la Ligue des champions chez le Sporting Portugal (5-0), mardi, Manchester City a ainsi concédé sa deuxième défaite de la saison à domicile en Premier League.

Portés par un grand Harry Kane, auteur d'un doublé (59e et 90+5e), les Spurs ont fait très mal aux Citizens. Ces derniers avaient pourtant réussi à égaliser à deux reprises dans le match. D'abord par Gundogan (33e) qui répondait à l'ouverture du score de Kulusevski (4e), puis par le rentrant Mahrez.

Cette défaite relance complètement la course au titre, puisque les camarades de Mahrez ne comptent que six unités comme avance sur leur dauphin, Liverpool, qui dispose, de surcroît, d'un match en retard.

H. S.

S
T
R
O
R
S

LIGUE DES CHAMPIONS (2E J)

Le CRB et l'ESS ratent le coche

Les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football: le CR Belouizdad et l'ES Sétif, ont raté l'occasion de confirmer leur bon début en phase de poules, en marquant le pas à domicile, à l'occasion de la 2e journée disputée vendredi et samedi.

Avant réussi à tenir en échec les Tunisiens de l'ES Sahel à Tunis (0-0) lors de la journée inaugurale, le CRB, versé dans le groupe C, s'est contenté du point du match nul samedi soir au stade du 5-Juillet face à l'autre formation tunisienne de l'ES Tunis (1-1). Après avoir réussi à ouvrir le score dès le quart d'heure de jeu par l'entremise de la nouvelle recrue hivernale Karim Aribi sur penalty, le Chabab a reculé d'un cran pour permettre aux "Sang et Or" de croire en leurs possibilités de revenir dans le match. Impuissant sur le plan offensif, en dépit des changements opérés en seconde période par l'entraîneur brésilien Marcos Paqueta, le CRB a concédé l'égalisation en fin de match (82e). Avec 2 points au compteur, le club algérois devra impérativement réagir lors de la 3e journée, prévue les 25 et 26, en déplacement face aux Botswanaïens de Jwaneng Galaxy, dans l'objectif de se relancer dans la course à la qualification aux quarts de finale. Dans le groupe B, l'ES Sétif a été piégée vendredi au stade du 5-Juillet, en concédant la défaite devant les Marocains du Raja Casablanca (0-1), alors qu'elle restait sur une belle victoire à Conakry face aux Guinéens de Horoya AC (1-0), lors de la 1re journée. L'Entente, dos au mur,

MCO

Guedioura débarque à Oran

L'international algérien, Adlène Guedioura, a rallié samedi Oran en vue de s'engager avec le MCO à l'occasion du mercato hivernal, a appris l'APS de ce club de Ligue 1 de football. Le milieu de terrain des Verts devra parapher un contrat de 18 mois "dans les prochaines heures", si les deux parties parviennent à conclure les pourparlers engagés il y a de cela quelques jours lorsque le président du Mouloudia, Youcef Djebbari, se trouvait en France, ajoute-t-on de même source. Guedioura (35 ans) est sans club depuis la résiliation de son contrat avec la formation anglaise de Sheffield Wednesday (Championship), il y a quelques semaines. Il avait rejoint cette équipe durant le mercato estival en provenance d'Al-Gharafa FC (Qatar) dans un transfert libre.

Dans le groupe Centre-club oranais a démenti le départ de son nouvel entraîneur, Abdelkader Amrani, soulignant que ce dernier était rentré vendredi chez lui à Tlemcen pour des raisons personnelles. Elle a, en outre, précisé que le coach a réintégré samedi, son groupe, actuellement en stage à Mostaganem qui sera clôturé dimanche. Les "Hamraoua" ont terminé la phase aller du championnat à la 12e place avec 18 points, devant de quatre unités le 15e et premier potentiel reléguable, le NA Hussein Dey.



devra puiser dans ses ressources pour relever la tête, et essayer d'aller chercher la qualification pour le prochain tour de l'épreuve, en dépit de la crise interne dans laquelle se trouve désormais le club phare des hauts plateaux. En effet, le directeur général sportif Fahd Halfaya n'a pas hésité à accuser certains joueurs de faire du chantage à la veille de cette rencontre face au Raja, poussant le club à convoquer Akram

Djahnit et Amine Benbelaid devant le conseil de discipline, alors d'autres éléments ont reçu un dernier avertissement. Les joueurs de l'entraîneur tunisien Nabil Kouki effectueront un déplacement périlleux en Afrique du Sud pour défier la formation d'AmaZulu FC, qui s'est rachetée en battant à la maison Horoya AC (1-0), une semaine après sa défaite à Casablanca devant le Raja (1-0).

LIGUE 2 (18E JOURNÉE)

La JS Bordj Ménaïel maintient le cap, le RC Kouba trébuche

La JS Bordj Ménaïel, leader du groupe Centre-Est de la Ligue 2 de football, a décroché une nouvelle victoire à l'occasion de la 18e journée disputée samedi, en s'imposant devant l'US Chaouia (2-0), alors que le RC Kouba en tête du groupe Centre-Ouest, s'est incliné dans le derby algérois face à l'USM El Harrach (1-0). A la faveur de ce nouveau succès, la JS Bordj Ménaïel (1er - 40 pts) a maintenant son avance sur son poursuivant direct l'USM Khenchela (2e - 37 pts), large vainqueur devant la lanterne rouge l'IB Lakhadaria (3-0). De son côté, l'USM Annaba sanctionnée par la commission de discipline de la Ligue nationale de football amateur (LNFA) qui lui a défactué un point suite aux réserves du CA Batna, a remporté le derby face au HAMR Annaba (1-0) et reste sur la 3e place du podium avec 35 points. Dans le derby de la Soummam, le MO Béjaïa a battu JSM Béjaïa (2-1) et rejoint l'AS Ain M'lila, battue par l'IRB Ouargla (2-0), à la 8e place du classement avec 24 points, alors que JSMB (13e) est premier reléguable avec 16 points. Cette 18e journée a, également, été marquée par les victoires surprises de la JSM Skikda (7e - 25 pts) et du MO Constantine (12e - 21 pts), respectivement, devant le CA Batna (5e - 30 pts) et le NRB Teleghma (4e - 31 pts). Dans le bas du classement, le CA Bordj Bou Arreridj a battu le MC El Eulma (1-0), mais reste scotché à la 15e place derrière son adversaire du jour.

Dans le groupe Centre-Ouest, les poursuivants du RC Kouba (1er - 39 pts), le CR Témouchent et le MC El Bayadh, deuxièmes ex aequo avec 37 points, n'ont pas profité de la défaite du "Raed", en faisant match nul, respectivement, devant le MCB Oued Sly (0-0) et le GS Mascara (1-1). Après 3 journées de la phase retour, le RCK version Abdelhakim Boufenera marque le pas en n'obtenant que quatre points sur neuf possibles, et voit ses poursuivants directs revenir à deux longueurs avant de recevoir le GS Mascara (4e - 28 pts) lors de la prochaine journée. Dans le milieu de tableau, l'ES

Ben Aknoun a battu la JSM Tiaret (1-0) et remonte à la 7e place, alors que la JSMT glisse au 8e rang, soit un point de plus que le WA Boufarik, vainqueur devant l'USMM Hadjout (3-2). Dans le duel des mal classés, le SKAF El Khemis a dominé le SC Ain Defla (2-0), mais reste dans la zone de relégation en compagnie du CRB Ain Ouessara, l'USM Bel-Abbès et le SC Ain Defla, bon dernier avec 7 points. La 19e journée de la Ligue 2 de football se jouera le samedi 26 février, selon le programme publié par la LNFA.

Résultats

- Groupe Centre-Est
IRB Ouargla - AS Ain M'lila 2-0
JS Bordj Ménaïel - US Chaouia 2-0
MO Constantine - NRB Teleghma 2-0
JSM Skikda - CA Batna 1-0
JSM Béjaïa - MO Béjaïa 1-2
USM Annaba - HAMRA Annaba 1-0
CA Bordj Bou Arreridj - MC El Eulma 1-0
USM Khenchela - IB Lakhadaria 3-0

Classement :	Pts	J
1). JS Bordj Ménaïel	40	18
2). USM Khenchela	37	18
3). USM Annaba	35	18

- Groupe Centre-Ouest
ES Ben Aknoun - JSM Tiaret 1-0
WA Boufarik - USMM Hadjout 3-2
USM Bel-Abbès - ASM Oran 0-1
GC Mascara - MC El Bayadh 1-1
SKAF El Khemis - SC Ain Defla 2-0
USM El Harrach - RC Kouba 1-0
CR Témouchent - MCB Oued Sly 0-0
CRB Ain Ouessara - MC Saïda 1-1

Classement :	Pts	J
1). RC Kouba	39	18
2). CR Témouchent	37	18
-). MC El Bayadh	37	18

MERCATO

La FAF dément toute levée d'interdiction de recrutement

La Fédération algérienne de football (FAF) a démenti "formellement" l'information relayée par certains médias relative à la levée de l'interdiction de recrutement pour les clubs endettés à hauteur de 80 millions de dinars et moins, indique samedi un communiqué de l'instance fédérale. "Le Bureau fédéral n'a pris aucune décision concernant cette mesure et la chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) continuera à appliquer la réglementation en vigueur dans ce sens.", précise la même source. A l'occasion de la deuxième période des transferts de la saison qui a été lancée le 26 janvier, plusieurs se trouvent dans une situation d'interdiction de recrutement à cause des dettes envers d'anciens joueurs ayant eu gain de cause auprès de la chambre nationale de règlement des litiges.

JS KABYLIE

Les primes de participation à la Coupe de la CAF ont été versées en intégralité

La Fédération algérienne de football (FAF) a affirmé que les primes liées à la participation de la JS Kabylie (Ligue 1 de football) à la Coupe de la Confédération africaine (2020-2021) "ont été versées en intégralité sur le compte de la SSPA", indique samedi un communiqué de l'instance fédérale. "La Fédération algérienne de football (FAF) tient à informer l'opinion publique nationale et sportive - les supporters de la JS Kabylie en particulier - que les primes liées à la participation du club à la Coupe de la Confédération africaine 2020-2021 ont été versées en intégralité sur le compte de la SSPA JS Kabylie en date du 17 février 2022, soit au lendemain de l'audience accordée par le président de la FAF, Charaf-Eddine Amara aux responsables du club.", lit-on sur le communiqué de la FAF. Avant d'ajouter: "Le virement, conformément aux modalités convenues et acceptées par la direction de la JS Kabylie, a été effectué en monnaie nationale et au taux de change bancaire en vigueur au jour du virement déduction faite du montant totale à régler.". "Consciente de la nécessité de contribuer à atténuer des difficultés financières que traverse le club, la Fédération algérienne de football a, par ailleurs, décidé de reporter l'exigence du règlement d'une dette d'un montant de 40 millions DA, dénuée auprès du club et accordée comme avance pour faire face aux besoins financiers lors de la même campagne de la Coupe de la CAF", précise la FAF qui souligne que cette "dette sera retenue sur des entrées futures de la JSK". Enfin, le président de la FAF a tenu à préciser que "la JS Kabylie est l'un des plus glorieux clubs d'Algérie qui respire l'esprit national. Un club qui a hissé tout haut le drapeau de l'Algérie à travers les stades du Continent et nous nous faisons un devoir et un engagement d'y être à ses côtés à chaque fois que la situation l'exige. La Fédération est la maison de la JSK et de toutes les équipes algériennes et ses portes resteront ouvertes à tous."

KANE ET TOTTENHAM FONT CHUTER CITY

La Premier League relancée

Manchester City battu samedi à domicile par Tottenham (3-2) sur un doublé de Kane, Liverpool qui revient à six points, avec un match en plus à disputer: le championnat d'Angleterre est totalement relancé à l'occasion de la 26e journée.

Les Citizens ont été surpris par les Spurs (7e), portés par Harry Kane, auteur d'un doublé, dont le but de la victoire dans le temps additionnel d'un match fou. Ce même Kane que City avait dû renoncer à recruter l'été dernier... L'équipe de Pep Guardiola voit s'arrêter son invincibilité, qui durait depuis le 6 novembre. Mais surtout, le leader du championnat voit Liverpool revenir à six points. Un écart qui pourrait encore se réduire puisque les Reds ont un match en retard à disputer, mercredi prochain à domicile face à Leeds. Ultra-dominateurs, mais peu inspirés dans la dernière passe, et manquant cruellement d'un avant-centre, les joueurs de Manchester City ont explosé à trois reprises en contre. Les Spurs ont ouvert le score dès leur première contre-attaque, avec le Suédois Dejan Kulusevski à la réception d'un centre de Heung-Min Son, lancé par Harry Kane (4e, 0-1). Alors que City avait égalisé peu après la demi-heure de jeu par Ilkay Gündogan à la suite d'une mauvaise appréciation de trajectoire d'Hugo Lloris (33e, 1-1), les Londoniens ont profité d'une autre contre-attaque ultra-rapide, avec Son encore passeur décisif, et Kane cette fois à la finition (59e, 1-2).

KANE OMNIPRÉSENT

L'attaquant anglais, en très grande forme, a été tout proche de faire le break cinq minutes plus tard, de nouveau sur une passe de Son, puis encore dix minutes plus tard avec un but refusé pour hors jeu. La défense de Tottenham a été beaucoup plus consistante que lors de



ses trois sorties précédentes en championnat, toutes conclues par une défaite (sept buts encaissés contre Chelsea, Wolverhampton et Southampton). La fin de match a été épiquée, assez proche du quart de finale mythique de Ligue des champions, en 2019, au même endroit (4-3 pour City, malgré tout éliminé). Les champions d'Angleterre ont bien réussi à obtenir un penalty à la suite d'une main de Romero, et que Riyad Mahrez a transformé en force (2-2, 90+2), mais c'était avant que Harry Kane ne trompe une nouvelle fois Ederson sur un centre de Kulusevski (2-3, 90+5). Le grand gagnant de cette journée est Liverpool, qui a renversé Norwich (3-1) en trois minutes.

Pour la deuxième fois en une semaine, Liverpool a douté par moments, après une première période où son adversaire, dernier du classement après ce match, a bien défendu et s'est montré menaçant en contre-attaque. Les "Canaries" ont même ouvert le score au retour des vestiaires, après que la défense a laissé Josh Sargent s'infiltrer trop librement dans la surface et servir Milan Rashica, plus prompt que Joel Matip (48e, 0-1). Comme sur le terrain de l'Inter Milan, mercredi (victoire 2-0), Liverpool a réussi à piquer son adversaire en un laps de temps très

réduit. Sept minutes avaient suffi pour boucler le match à San Siro, trois seulement cette fois-ci, grâce à Sadio Mané (64e) puis Mohamed Salah (67e). Luis Diaz (81e) a mis fin au peu de suspense qui restait.

CHELSEA QUELCONQUE AVANT LILLE

Une semaine après avoir remporté la Coupe du monde des clubs face au club brésilien de Palmeiras (2-1 après prolongation), les Blues se sont contentés du strict nécessaire à Crystal Palace. Distancés dans la course au titre avec seize points de retard sur Manchester City au coup d'envoi, les joueurs de Thomas Tuchel ont livré une copie assez quelconque et n'ont fait la différence qu'en toute fin de match grâce à Hakim Ziyech (89e). Romelu Lukaku n'a touché le ballon que sept fois en quatre-vingt-dix minutes, dont deux en première période.

Arsenal s'est en son côté imposé logiquement face à Brentford (2-1), et ainsi pris sa revanche après la défaite du match aller, lors de la toute première journée et du premier match du promu en Premier League. Sixièmes avec un point de retard sur Manchester United, les Gunners sont plus que jamais dans la course à la qualification pour la Ligue des Champions.

LIGA

Plein de confiance pour le Real et l'Atlético

Quatre jours avant le choc contre Manchester United en 8e de finale aller de C1, l'Atlético Madrid a dominé Osasuna 3-0 samedi pour la 25e journée de Liga, et remonte provisoirement à la 4e place du classement (42 pts), à quinze points du Real Madrid, vainqueur d'Alavés 3-0. Après leur défaite surprise contre la lanterne rouge Levante (1-0) mercredi, les Madrilènes se sont repris samedi grâce à Joao Felix: le Portugais a ouvert le score à la 3e minute, puis a lancé en profondeur Luis Suarez, qui a doublé la mise d'une frappe courbée fabuleuse des 40 mètres (59e), avant le 3-0 signé Angel Correa en fin de match (89e). Un score flatteur toutefois, car les hommes de Diego Simeone, à la peine depuis décembre, ont été largement accrochés par les Navarrais, qui ont notamment touché le poteau droit de Jan Oblak à la 39e, sur une tête d'Ante Budimir. Mais les Colchoneros ont profité de la maladresse du gardien Sergio Herrera, auteur d'une

mauvaise sortie et coupable d'avoir dégagé le ballon dans les pieds de Joao Felix à la 3e minute. Puis mal placé sur la relance express du jeune prodige portugais dont a profité l'avant-centre uruguayen Luis Suarez au retour des vestiaires.

GRIEZMANN SUR LE BANC

Une frappe brossée du gauche des 40 mètres qui a soufflé Diego Simeone: le technicien argentin s'est pris la tête entre les mains et agité ses doigts, impressionné par le geste du vétéran "Pistolero". L'international français Antoine Griezmann de retour de blessure, a été préservé sur le banc tout le match. Il s'est échauffé en deuxième période, mais n'est pas entré en jeu. Ce succès rassure grandement les Colchoneros, qui n'affichaient que deux victoires sur les sept derniers matches avant ce samedi (4 défaites et un nul), et qui avaient notamment été giflés par le Barça au Camp Nou (4-2) il y a deux semaines. Rassurant en défense surtout: Jan Oblak a

gardé sa cage inviolée pour la première fois depuis le 6 janvier en Coupe du Roi (5-0 contre le Rayo Majadahonda), date à partir de laquelle l'Atlético avait encaissé 16 buts en 7 matches.

LE REAL EN MODE DIESEL

Les Colchorenos réintègrent ainsi provisoirement les places qualificatives pour la Ligue des champions, trois points devant le Barça, qui se déplace dimanche (16h15) à Valence. Mais les Colchoneros restent néanmoins à quinze points du Real Madrid, timide vainqueur d'Alavés samedi soir. Quatre jours après sa défaite (1-0) à Paris en 8e de finale aller de Ligue des champions, le Real s'est repris grâce à un joli but de Marco Asensio, d'une frappe enroulée du gauche depuis l'entrée de la surface (62e), et un superbe but collectif impliquant une talonnade de Karim Benzema, une remise à l'aveugle d'Asensio, et une conclusion de Vinicius (80e). Et le capitaine français du Real a même scellé la victoire sur penalty à

LIGUE 1 FRANÇAISE

Le PSG coule à Nantes

Malgré son trio reconstitué Messi-Neymar-Mbappé, le Paris SG a sombré à Nantes (3-1) samedi, au point de s'emporter contre l'arbitrage après sa deuxième défaite cette saison en Ligue 1, lors d'une 25e journée où Lyon a calé à Lens (1-1) dans son opération remontée. Méconnaissable par rapport à sa performance européenne mardi contre le Real Madrid (1-0), le PSG a pris l'eau à Nantes, se retrouvant mené 3-0 à la pause et butant en vain sur la défense et le gardien nantais Alban Lafont, en état de grâce. En dépit du retour de Neymar comme titulaire après trois mois d'absence (un but, un penalty raté) et de ses retrouvailles avec ses deux complices du trio "MNM", Paris a été bousculé dans le jeu. Et même plus que bousculé, si l'on en croit les Parisiens: le PSG s'en est plaint, reprochant à l'arbitre de n'avoir pas protégé ses joueurs et d'avoir voulu siffler "contre" le club parisien. "On s'est fait ch... dessus avec les arbitres", a pesté le milieu Marco Verratti au micro de Canal+. "Sur la gestion du match, le sentiment c'est: +Je siffle contre toi+, et honnêtement ça gêne", a fustigé le directeur sportif Leonardo, très remonté, même si l'entraîneur Mauricio Pochettino a tempéré ensuite cet avis, assurant n'avoir "pas perdu à cause de l'arbitre". Rien de grave au niveau comptable, où l'équipe de "Poche" reste largement en tête de la L1, mais c'est plus inquiétant au niveau mental et collectif, tant les seconds couteaux parisiens ont failli. L'Allemand Thilo Kehrer a ainsi offert des boulevards dans son dos aux attaquants nantais, comme sur l'ouverture du score de Randal Kolo Muani (4e). Puis le jeune Quentin Merlin a alourdi le score d'une frappe pure dans la lucarne, son premier but en L1 (16e), devant une défense parisienne passive. Les choses ne se sont pas arrangées pour Paris: alors que Dennis Appiah, coupable d'avoir arrêté Mbappé qui filait au but (44e), venait de recevoir un carton rouge, l'arbitre l'a commué en simple carton jaune après recours à l'arbitrage vidéo (VAR). Au moins ont-ils un peu réagi juste après la pause: Neymar, sur une passe laser de Messi, a réduit le score (47e). Mais au plus fort de la domination parisienne, quand les occasions s'enchaînaient, le Brésilien a manqué un penalty obtenu par Mbappé: sa frappe inexplicablement molle a été stoppée par Lafont, auteur d'un match ébouriffant dans la cage nantaise avec pas moins de 8 arrêts cruciaux! De bon augure pour sa fin de saison, où Nantes jouera notamment une demi-finale de Coupe de France contre Monaco.

BLIDA. DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Mise en garde contre Les publicités mensongères

La direction de la formation professionnelle et de l'apprentissage de la wilaya de Blida a mis en garde samedi contre les "publicités mensongères" diffusées sur la Toile par quelques écoles privées et associations portant sur l'organisation de sessions de formation couronnées de diplômes agréés par l'État.

«**L**es publicités diffusées ces derniers temps via les réseaux sociaux par certaines écoles privées et associations portant sur l'organisation de sessions de formations couronnées de diplômes agréés "sont totalement étrangers au secteur de la formation et de l'enseignement professionnel", a-t-on affirmé à la direction de la formation professionnelle et de l'apprentissage de la wilaya de Blida. À la veille de la rentrée professionnelle, prévue le 27 février courant, "nos services ont constaté la diffusion, par certaines écoles privées et associations, via les pages de réseaux sociaux, de plusieurs annonces portant sur l'organisation de sessions de formation professionnelle, incluant la formule +couronnée d'un diplôme agréé par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels ou d'un diplôme agréé par l'État+", a indiqué à l'APS la directrice du secteur, Halima Meziani, affirmant que ces sessions "sont totalement étrangères au secteur de la formation et de l'enseignement professionnels".



Mettant en garde les citoyens, notamment les jeunes souhaitant suivre des formations, contre ces publicités, Mme Meziani a souligné que les diplômes délivrés par ces établissements et écoles "ne sont pas agréés par le secteur et, de ce fait, non reconnus". La directrice du secteur a précisé les diplômes d'Etat et les certificats de qualification "ne sont délivrés que par des établissements publics de formation professionnelle en vertu d'une convention signée avec eux et qu'aucun établissement privé n'est habilité à les délivrer". Mme Meziani a fait part de l'enregistrement, par sa direction, de "plusieurs plaintes de jeunes bénéficiaires de formations de courte durée (de pas plus de trois

jours) en contrepartie de diplômes délivrés par des établissements privés qui, une fois déposés auprès de dispositifs d'emploi, se sont vus rejetés car non agréés par le secteur de la formation professionnelle", a-t-elle déploré. "Ce problème a été soumis au ministère de tutelle pour examen", a-t-elle ajouté, appelant les jeunes à se rapprocher de la direction locale pour obtenir les informations nécessaires sur les offres de formation assurées par le secteur. À noter que le secteur assure près de 7 929 offres de formation pour la session de février, couronnées par un diplôme d'Etat ou un certificat de qualification, après un stage de formation de trois à six mois, ou de deux à six mois.

TISSEMSILT. REBOISEMENT

Plantation de 3 000 arbustes dans la zone «Kebaba»

Une opération de plantation de 3 000 arbustes a été effectuée samedi dans la zone "Kebaba" dans la commune de Tissemsilt, à l'initiative du commissariat de wilaya des Scouts musulmans algériens (SMA), dans le cadre de la célébration de la journée nationale du chahid.

Cette opération, organisée en partenariat avec la conservation des forêts et les services communaux, comprend la mise en terre d'ar-

bustes de pin d'Alep à des fins d'embellissement sur une superficie de près de deux hectares (2 ha) sur les abords de la RN14, dans son tronçon reliant la commune de Tissemsilt à la wilaya de Tiaret.

Cette initiative, réalisée suivant le protocole sanitaire de prévention contre la Covid-19, a vu la participation des adhérents, par vagues, aussi bien des scouts, des gardes forestiers et des agents communaux et

des citoyens. Cette opération vise à créer des espaces verts dans la zone de "Kebaba" destinés aux familles, outre leur sensibilisation sur l'intérêt grandissant des opérations de reboisement bénéfiques dans le cadre de l'extension des étendues verdoyantes dans la wilaya, a indiqué le premier commissaire de wilaya des SMA, Mohamed Ghabi. Le commissariat des SMA prévoit, le week-end prochain, une opération de plantation de 1

000 arbustes sur les accotements de la double voie reliant la ville de Tissemsilt au cimetière des martyrs "Aïn Safa", selon la même source. Il a été procédé, dans le cadre de la célébration de la journée nationale du chahid également, à la mise en service, samedi, d'une source d'eau dans la zone "Kebaba", réalisée dans le cadre du programme d'actions de volontariat du commissariat sus-indiqué.

MASCARA. TRAVAUX PUBLICS

Levée du gel sur le projet de dédoublage d'une partie de la RN 4

Le ministère des travaux publics a levé, dernièrement, le gel sur le projet de dédoublage d'une partie de la route nationale (RN4) de la wilaya de Mascara, a-t-on appris, samedi, du directeur local du secteur Tahar Nekkache. Le même responsable a précisé que le lancement des travaux de dédoublage de cet axe de la RN4 entre les régions de Sidi Daoud, à l'entrée de la commune d'Oggaz et le village Zeghloul dans la commune de Zahana, sur une distance de 12 kilomètres, est prévu avant la fin du trimestre en cours, après que les autorités aient levé le gel sur le projet. Un montant de 800 millions de DA a été alloué pour la réalisation de ce projet, qui comprend quatre ouvrages d'art et revêt une grande importance économique au vu de l'existence de la nouvelle zone industrielle de la commune d'Oggaz et d'unités industrielles, en plus de faciliter la circulation automobile dans la région. D'autre part, la wilaya de Mascara a bénéficié, au titre de l'année 2022, d'un projet de réfection de la double voie reliant entre la ville de Sig et la commune de Ras El-Ain Amirouche sur une distance de 9 km avec une enveloppe financière de 400 millions DA. Le projet sera prêt avant l'été prochain pour son exploitation par les participants aux Jeux méditerranéens.

ORAN. VIEUX BÂTI

Lancement prochain des travaux de rénovation de 19 immeubles

Les travaux de rénovation de 19 anciens immeubles, bijoux architecturaux situés au centre ville d'Oran, seront lancés prochainement, a-t-on appris samedi auprès des services de l'Office de promotion et de gestion immobilière(OPGI), promoteur du projet, Toutes les mesures administratives ont été prises pour lancer prochainement cette opération de réhabilitation du vieux bâti se trouvant sur le boulevard de l'ANP (ex-Front de mer) et la cité "5 juillet", y compris le choix des entreprises qualifiées pour effectuer les travaux, lesquelles doivent avoir déjà réalisé des projets similaires ou, à défaut, des projets d'équipements publics. En ce qui concerne la nature des travaux programmés, il s'agit essentiellement de peindre les façades extérieures avec la réalisation de travaux liés à la gestion des lieux communs, entre autres, pour lesquels il a été alloué un montant de 2 milliards DA, a-t-on indiqué de même source.

PUB

BOUMERDÈS. FOIRE NATIONALE DE L'OLIVE DE BENI AMRANE

Le public en force

Une affluence des grands jours a marqué l'ouverture samedi de la Foire nationale de l'olive, de l'huile d'olive et des produits dérivés, dans la commune de Beni Amrane (Est de Boumerdes).

"Cette affluence s'explique par la notoriété acquise par cette foire au fil des ans, outre le climat favorable et la coïncidence de la manifestation avec le week-end", ont estimé les organisateurs de l'événement (de cinq jours), relancé après trois ans de suspension, et dont le coup d'envoi a été donné par le wali Yahia Yahiatene, en présence de différentes associations et de membres de la famille révolutionnaire. Près d'une quarantaine d'exposants, entre artisans et producteurs d'olives, huile d'olive et autres produits dérivés, en plus d'agriculteurs, apiculteurs, opérateurs économiques et investisseurs du domaine assurent l'animation de cette 8ème édition du genre, abritée par l'espace ouvert attenant au complexe sportif de proximité de la ville, dans le cadre de la célébration de la Journée nationale du Chahid (18 février). L'événement est également marqué par la participation du secteur des forêts, de la Protection civile et des spécialistes des instituts agricoles spécialisés, ainsi que des représentants de différents dispositifs de soutien à l'emploi et à l'investissement et des organismes d'assurance, appelés à faire la promotion des différents avantages assurés par l'Etat au profit des jeunes. Ce salon agricole englobe notamment des expositions de promotion et de vente de différents types d'olives, huile d'olive et produits dérivés issus des huileries, dont particulièrement celles ayant bénéficié du soutien des programmes étatiques, ainsi que les produits de l'apiculture (miel et dérivés), et des produits artisanaux, poterie notamment. Des plats de la gastronomie populaire et des gâteaux traditionnels faits à base d'olives et d'huile d'olive sont, également, exposés dans ce salon, outre les produits des pépinières d'oliviers et du bois d'ornement, parallèlement à l'animation de conférences suivies de diverses activités et spectacles folkloriques. "Cet événement, organisé annuellement, dans le cadre des festivités du nouvel an amazigh (Yennayer), a été relancé après trois années de suspension, pour différentes raisons", a indiqué à l'APS, le président de la



Chambre d'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya, Yamani Radouane, également chargé de l'organisation, en collaboration avec les services de la commune, de la Chambre d'agriculture et des associations professionnelles. La Foire nationale de l'olive et de l'huile d'olive, qui sera clôturée par la distinction des meilleurs producteurs dans le domaine, vise à "offrir un espace propice aux échanges d'expériences entre artisans, agriculteurs et producteurs, tout en

créant une dynamique productive dans cette importante filière agricole, et assurer des espaces organisés pour la commercialisation de ce produit alimentaire sain", a souligné le même responsable.

Cet événement national a également pour objectif d'"encourager la culture de l'olivier, dans le but de moderniser et d'étendre le verger oléicole à travers la wilaya et, partant, intensifier la production et réduire les prix", a ajouté le même responsable.

MOSTAGANEM. DAÏRA D'AÏN NOUISSY

Des projets de développement d'une valeur de 640 millions DA

Les communes de la daïra d'Aïn Nouissy dans la wilaya de Mostaganem ont bénéficié de projets de développement d'une valeur de 640 millions DA, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya. Cette enveloppe budgétaire est destinée au financement de 81 opérations de développement à travers les communes d'Aïn Nouissy, Fornaka et Hassiane dans les secteurs des travaux publics, les ressources en eau (eau potable et assainissement), l'aménagement urbain des zones d'ombres et l'amélioration des conditions de scolarisation, ainsi que la modernisation des structures publiques, entre

autres, a-t-on indiqué de même source. La commune de Fornaka a bénéficié de la plus grande part de ce programme de développement avec 371 millions DA, suivie de la commune d'Aïn Nouissy (175 millions DA), puis la commune de Hassiane (96 millions DA), a-t-on précisé. Lors d'une réunion tenue dernièrement pour évaluer les programmes de développement des trois collectivités locales, le wali de Mostaganem, Aïssa Boulahia, avait ordonné le lancement des travaux de réalisation d'une station d'épuration des eaux usées au village Ouled Senouci (commune de Fornaka) et un groupe scolaire au village Bâaïzia (commune de Has-

siane). Concernant les dettes de ces communes auprès des entreprises de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) et l'Algérienne des eaux (ADE), le wali a déploré l'absence de régularisation de la situation financière malgré l'allocation de 30 millions DA à cet effet. Il a instruit, à cet effet, les responsables des collectivités concernées de procéder à la pose de compteurs dans les villages enclavés et d'abandonner définitivement le système de raccordement forfaitaire collectif. Afin de faire face aux perturbations dans la distribution de l'eau potable, M. Boulahia a ordonné d'équiper neuf puits pour renforcer les ressources en eau de cette

daïra, alimentée exclusivement à partir du système de transfert des eaux du couloir Mostaganem-Arzew-Oran (MAO). Dans le secteur de l'habitat, l'entreprise chargée de réaliser 30 logements promotionnels aidés à Fornaka a vu son contrat résilié et le dossier transmis à la justice, en plus de l'allocation de 20 millions DA pour l'aménagement extérieur de la cité 60 logements relevant de la commune d'Aïn Nouissy, a-t-on indiqué. Notons que les autorités locales comptent relancer l'économie pour transformer cette daïra en pôle industriel, car disposant de deux zones industrielles et de plusieurs zones d'activités.

CONSTANTINE. ASHIFA

Don de fournitures médicales consommables à des établissements de santé

L'association "Santé humanisme et innovation Franco-algérienne" (ASHIFA) a fait don de fournitures médicales consommables au profit de plusieurs établissements de santé publique à travers le pays, a affirmé samedi le représentant de l'association à Constantine. "Ce don, acheminé jeudi dernier vers Constantine, est composé d'équipements de protection, dont des masques chirurgicaux de type FFP2 indispensables à la prise en charge des malades atteints de Covid-19, et des sondes urinaires", a précisé à l'APS Yacine Boudjaâda. Il a, dans ce sens, détaillé que ces fournitures médicales seront réparties sur plusieurs établissements de santé publique de Médéa, Alger et Constantine entre autres. Rappelant que les membres de l'association sont composés de médecins et de paramédicaux algériens et français, le représentant local de l'ASHIFA a déclaré que depuis l'apparition de la pandémie de Covid-19, l'association dont le siège social se trouve à Lyon (France), a axé ses activités sur la collecte d'équipements de protection et de matériel médical, notamment des extracteurs d'oxygène envoyés à plusieurs hôpitaux du pays. Active en Algérie depuis 2018, cette association a initié 9 missions, dont 6 à Constantine, portant sur la réalisation d'interventions chirurgicales compliquées de chirurgie pédiatrique, gastro-entérologie et gynécologie-obstétrique, en plus d'un programme de formation continue au profit des médecins et des paramédicaux algériens, a-t-on fait savoir.

PUB

FESTIVAL UNIVERSITAIRE DU COURT-MÉTRAGE DE BATNA

«I got hacked» sacré meilleur film

Le film "I got hacked" de la direction des œuvres universitaires de Sidi Amar de l'université Badji Mokhtar d'Annaba a été sacré meilleur film de la 7ème édition du Festival national universitaire du court-métrage clôturé samedi à Batna au terme de deux jours de compétition.

Sélectionné parmi 14 courts métrages en lice durant l'édition 2022 du Festival, "I got hacked", du jeune étudiant Mohamed Mounir Hedlane, qui aborde le sujet du piratage des comptes et des pages personnelles sur les réseaux sociaux, a convaincu le jury composé d'académiciens et d'artistes, a indiqué Larbi Boulbina, artiste, dramaturge et membre du jury.

La cérémonie de clôture du Festival, organisé par la Direction des œuvres universitaires Batna-Bouakal, s'est déroulée à la cité universitaire "frères chouhada Oudjera", au chef-lieu de wilaya, en présence d'invités de plusieurs universités et directions des œuvres universitaires du pays, d'artistes de théâtre et de cinéma. Le prix du meilleur montage a été décerné au film "Avant-première" de la cité universitaire Ahmed Draïa d'Adrar, tandis que le film "Oukdet El-Madhi" (complexe du passé) de la direction des œuvres universitaires Batna-Bouakal a obtenu le prix de la meilleure musique et des effets spéciaux et celui de la meilleure interprétation féminine, qui est revenu à l'étudiante Hadil Bouta. Le prix de la meilleure interprétation masculine a été partagé par Akram Belferag, pour son rôle dans le film "Irth Echaïtane" (Legs du diable) de la direction des œuvres universitaires Aïn Bey de Constantine, et Dhaoui Bahloul pour son rôle dans le film "El-Ikhtiyar El Akhar" (L'autre choix) de la



direction des œuvres universitaires de Tébessa. L'université de Sétif a obtenu le prix du meilleur scénario pour le film "Jinayate 51" et l'université Badji Mokhtar d'Annaba celui de la meilleure mise en scène pour le film "Facture". La cité universitaire Mouley Tahar de l'université de Saïda s'est vue attribuer, pour sa part, le prix du jury pour son film "Ikram". Durant la clôture, le sous-directeur de l'animation en milieu universitaire au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Smaïl Inzarène, a indiqué que l'année 2022 verra la tenue d'activités de "qualité" programmées par le ministère à l'occasion du 60ème anniversaire de la fête de l'Indépendance, dont la semaine scientifique, culturelle et sportive, prévue en mai prochain à Sétif, pour la célébration de la Journée de l'étudiant. L'objectif à travers l'encouragement de ces activités, a-t-il noté, est de favoriser une large participation estudiantine et de renforcer la coordination entre la pédagogie et les œuvres universitaires qui appartiennent au même secteur. Le commissaire de ce Festival

national, Bachir Moustiri, également directeur des œuvres universitaires Batna-Bouakal, a souligné que compte tenu de la conjoncture sanitaire exceptionnelle liée à la pandémie de Covid-19, le recours à la projection des films à distance a permis aux étudiants et à la majorité des participants de suivre le déroulement du Festival sur la chaîne de la direction sur Youtube. Les invités d'honneur du Festival, notamment les artistes Fatiha Soltane et Fatima Amel Belhamissi ont considéré que le festival constitue "une opportunité et un espace de découverte de jeunes talents au sein de la communauté estudiantine". Selon les organisateurs, le Festival dont les prix seront remis au cours de la semaine scientifique, culturelle et sportive prévue en mai prochain à Sétif, a connu la participation de 14 courts-métrages retenus pour la compétition et huit autres hors compétition, de plusieurs universités et directions des œuvres universitaires du pays. Des ateliers de formation aux métiers du cinéma ont été organisés au profit des étudiants en marge du festival.

ASSOCIATION DU THÉÂTRE DE BOUDOUAOU (BOUMERDÈS)

Une expérience pionnière de trois décennies

L'Association du théâtre de Boudouaou (Boumerdès) occupe aujourd'hui une place de choix sur la scène culturelle locale, grâce à son expérience pionnière de trois décennies d'activité théâtrale sans interruption. L'aura de l'Association a même gagné de l'ampleur sur la scène nationale, ces dernières années, dans le sillage de sa participation à différents festivals du théâtre à travers le pays. Une participation couronnée par plusieurs prix récompensant une production théâtrale de qualité et un travail professionnel tant au plan de l'écriture théâtrale que de la mise en scène et du décor. Sur une vingtaine d'œuvres théâtrales (pièces théâtrales pour enfants et adultes, monologues, opéras) signées ces dernières années par l'Association du théâtre de Boudouaou, se distinguent, notamment, les pièces pour enfants "Echebka", "Errih oua el merbouhin", "Etmoulek ya kheddin", "El Bildozi" et "Essadikane", a indiqué le président de l'Association Redouane Zougari. À ces œuvres s'ajoutent "Opéra Echaïd", "Hetta Elouine" du réalisateur Abdelouahab Bouhman, écrite par Antar Hellal, ainsi que "Kounsa" écrite et mise en scène par Abderrezak Kouadri Hebbaz, et l'œuvre chorégraphique "Baada El Houb".



ACTIVITÉS ET FESTIVALS EN DÉPIT DES MOYENS MODESTES

La place de choix réservée à l'Association sur la scène culturelle locale est aussi le fruit d'un travail sans relâche, pour l'organisation et le maintien d'une activité diversifiée et de festivals du théâtre, en dépit des modestes moyens dont elle dispose. L'un des plus importants événements culturels initié et maintenu par l'Association est "Les journées théâtrales pour enfants", qui enregistrent annuellement une participation importantes de troupes de différentes wilayas. Il y a lieu de citer aussi "Les journées théâtrales de Boudouaou" qui sont à leur 15e édition, cette année.

L'Association du théâtre de Boudouaou, qui compte une centaine d'adhérents dont de jeunes comédiens et des professionnels, organise également des sessions de formation dans le quatrième art au profit de ceux qui veulent intégrer le monde du théâtre, a indiqué M. Zougari. "C'est dans le cadre de ces formations que l'Association a produit, en collaboration avec la maison de la culture "Rachid Mimouni" de la ville de Boumerdes, deux œuvres artistiques expérimentales intitulées "El-Aardha" et "Rouzani", a fait savoir son président. Une école de Musique a été, par ailleurs, créée ces dernières années par l'Association, dans le but de dispenser des formations en chant et musique

andalouse, pour enfants et adultes. Chaque session de formation compte une trentaine d'inscrits issus des quatre coins de Boumerdès ainsi que des wilayas voisines. L'Association du théâtre de Boudouaou a vu le jour dans les tréfonds d'un petit et modeste local du Centre culturel de la ville de Boudouaou (à l'ouest de Boumerdes) qui a marqué ses premiers pas dans le monde du théâtre. Elle a été créée par un groupe de jeunes instruits et conscients de l'importance et du rôle du quatrième art dans notamment l'animation de la scène culturelle, en proposant au public des productions diverses et continues, durant toutes ces années. M. Zougari a indiqué que son association, a été créée en 1993 par des comédiens, metteurs en scène et écrivains, qui ont émergé, à partir de 1989, dans l'activité théâtrale par leurs performances au sein de la troupe théâtrale "Idjtihad", dont les membres actifs ont eu l'idée de fonder l'Association du théâtre de Boudouaou. Les membres fondateurs de l'Association se sont d'abord organisés en association culturelle, puis en coopérative théâtrale activant au niveau de la maison de la culture de Boudouaou et qui porte son nom actuel: "Association du théâtre de Boudouaou.

TURQUIE

Le nouveau tube de Tarkan ravit les opposants

En quelques heures vendredi, le nouveau tube de la mégastar turque Tarkan, qui promet la fin prochaine des "souffrances", est devenu un chant de ralliement largement partagé par les opposants au régime de Recep Tayyip Erdogan. Sortie jeudi soir à 21H00 (18H00 GMT) sur YouTube et Twitter, la chanson "Geççek" -- littéralement: "ça va passer" -- est devenue virale sur Twitter, où elle a été vue plus de huit millions de fois, fréquemment accompagnée du mot-dièse #TarkanNestPasSeul. Beau gosse de la variété turque et inoubliable interprète de la "Chanson du bisou" (Simarik), son tube planétaire sorti en 1997, Tarkan assure en refrain que "tout a une fin" et que "toute cette souffrance finira elle aussi par passer". Les paroles de "Geççek" font écho à la crise économique que traverse le pays, avec une inflation à près de 50%, et au manque de perspectives de la jeunesse: "si vous me demandez, je ne vais pas très bien moi non plus, je n'ai plus le même optimisme et je ne profite pas beaucoup de la vie". "Mais ça va passer, ça passera comme c'est venu et l'espoir reflourira", reprend le refrain. Le nom de l'homme fort de la Turquie, au pouvoir depuis dix-neuf ans, n'est jamais cité dans la chanson, ni sa fonction. Devenu Premier ministre en 2003 puis président en 2014, M. Erdogan compte être réélu en juin 2023. Dans une vidéo de présentation de son nouveau hit sur YouTube, le chanteur raconte qu'il a "voulu écrire une chanson qui nous ferait du bien à tous. Qui nous consolait un peu, nous remonterait le moral, nous donnerait de l'espoir." Sa chanson a été rapidement partagée par des responsables du parti d'opposition CHP, dont son porte-parole Faik Oztrak et le maire d'Izmir, Tunc Soyer. La cheffe du parti d'opposition nationaliste Iyi Parti, Meral Akseiner, a également retweeté la chanson, ajoutant en commentaire: "le pire est passé". Dans un éditorial du site d'information en ligne Duvar, l'écrivaine et commentatrice Zehra Celenk écrit vendredi que "dans un pays qui étouffe et consume les gens, nos cœurs ont besoin d'accélérer de temps en temps pour continuer à battre." "C'est ce que Tarkan nous donne avec sa dernière chanson, +Geççek+", estime-t-elle. Toujours sur Twitter, l'universitaire Lisel Hintz, spécialiste de la pop culture à l'Université John Hopkins, à Washington, rapporte que "Tarkan s'est politisé dans ses tweets, en particulier sur la jeunesse et contre la violence sexiste: désormais il rejoint le camp de la protestation". Le chanteur de 49 ans, né en Allemagne de parents turcs et arrivé en Turquie à l'âge de 14 ans, s'est également illustré ces derniers temps par sa défense de l'environnement. Sa "chanson du bisou" avait été vendue à des millions d'exemplaires en Europe et au Japon notamment.

Les courses en direct



HIPPODROME ANTAR IBN CHEDDAD ES SENIA - ORAN
LUNDI 21 FÉVRIER 2022 - PRIX : OUNES - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 200 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Amjad, sans bavure

Le quinté que nous propose l'hippodrome Antar Ibn Cheddad - Oran ce lundi 21 février avec ce prix Ounès réservé pour chevaux de quatre ans et plus arabe pur né-élevé en Algérie, n'ayant pas totalisé la somme de 101 000 dinars en gains et places depuis septembre passé, est un vrai casse-tête, puisqu'il y a que Amjad qui possède les meilleures références à ce niveau. Cela dit nous ne pouvons que vous conseillez de bien lire nos commentaires car l'arrivée risque de tourner au vinaigre.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. AMJAD. Je ne vois pas qui peut le battre dans cette catégorie amoindrie. À suivre sans voir.

2. RIMEL ESSAHRA. Si on a fait appel au jockey F. Ammar pour le monter c'est qu'il y a du jus. Méfiance.

3. KIRMIRA. Quoi qu'elle débute en course, elle mérite un crédit. Le lot qu'elle affronte est tellement amoindri, d'autant que l'élevage de la maison Aoued n'est plus à présenter. Méfiance.

4. CHOKRI. Il n'arrive toujours pas à retrouver ses marques. C'est l'impasse.

5. BADR EL BOUDOUR. Après trois ans d'absence, elle vient d'effectuer sa course d'entrée le 31 janvier passé. C'est un casse-tête. Méfiance

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
BENARBIA	1	AMJAD	KH. NAIR	56	6	M.MESSAOUD
M. MESSAOUD	2	RIMEL ESSAHRA	F. AMMAR	56	13	PROPRIÉTAIRE
AL. AOUAD	3	KIRMIRA	B. BENSALD	56	5	AB. GASMI
BENARBIA	4	CHOKRI	AP : K. MEKRELOUFI	55	10	M. MESSAOUD
ARABI	5	BADR EL BOUDOUR	A. MESSAOUD	54,5	12	RD. MESSAOUD
BENARBIA	6	MAKHLOUFI	JJ : MD. ASLI	54	3	M. MESSAOUD
BOUKHALAT	7	KITTY	H. RAACHE	54	7	PROPRIÉTAIRE
MESSAOUD	8	SOMOUDE EL ASYL	H. METIR	54	4	PROPRIÉTAIRE
AL. AOUAD	9	TUNOY	JJ : SH. BENYETTOU	52	11	K. HABES
AL. AOUAD	10	SEIF EL ARAB	AP : D. MABROUK	51	8	K. HABES
AEK. AOUAD	11	OTOUR EL MESK	F. MOUISSI	51	1	K. HABES
AB. BENMERZOUG	12	NASSIAT EL KHEIR	AP : ABD. BOULESBAA	51	9	AB. GASMI
A. BENDJELLAL	13	DIAMANT D'EDEN	AP. YD. KHARROUBI	51	2	M. MESSAOUD

tout de même.

6. MAKHLOUFI. Il n'a que la monte du jour à son avantage. Outsider assez intéressant.

7. KITTY. Avec le jockey H. Raache en selle cette jument est capable de surprendre. Il faut dire qu'auparavant elle était irréprochable. Méfiance.

8. SOMOUD EL ASYL. Il peut tout juste faire partie des nombreux prétendants aux places.

9. TUNOY. On aura à craindre son entourage qui peut être redoutable dans ce genre d'épreuve, d'autant qu'on a fait appel à JJ. Benyettou. Méfiance

10. SEIF EL ARAB. Bien qu'il aura le désavantage d'effectuer sa course d'entrée. Il reste difficile à négliger, il a toujours couru avec plus meilleurs. Méfiance.

11. OTOUR EL MESK. Course d'entrée pas évident.

12. NASSIAT EL KHEIR. Avec la monte du jeune apprenti ABD Boulesbaa, je crains qu'elle n'aura pas la tâche facile. Outsider assez lointain.

13. DIAMANT D'EDEN. Rien à voir.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

1. AMJAD - 10. SEIF EL ARAB - 2. RIMEL ESSAHRA - 7. KITTY - 9. TUNOY

LES CHANCES

5. BADR EL BOUDOUR - 3. KIRMIRA

Deux étrangers exerçant illégalement une activité commerciale à Hammadi (Boumerdès) neutralisés

Deux ressortissants étrangers exerçant une activité commerciale illégale ont été arrêtés dernièrement dans la commune de Hammadi, à l'ouest de Boumerdes, par les services de la Gendarmerie nationale, a-t-on appris samedi auprès du groupement régional de ce corps constitué. Selon la chargée de communication auprès de ce corps d'arme, le lieutenant Hadjer Massi, les deux individus ont été mis hors d'état de nuire suite à des informations parvenues au groupement régional de la Gendarmerie nationale faisant état d'une activité illégale, dans un atelier clandestin de confection d'herbes, de miel et d'huiles, par deux ressortissants étrangers en situation irrégulière. Suite à quoi, une patrouille de la brigade de sécurité et d'intervention de la Gendarmerie nationale de Hammadi a effectué une perquisition au domicile des deux suspects qui ont été arrêtés, après obtention d'un mandat de perquisition du Procureur général près le tribunal de Khemiss El-Khechna. Cette opération a permis, selon la même source, la saisie d'un montant de près de 300 000 DA, des sceaux relevant de cette société fictive, 20 bidons d'huile et 10 boîtes emballées contenant un composant à base de plantes. L'élargissement des investigations dans cette affaire a permis la découverte d'un 2ème atelier clandestin pour la confection de médicaments à base d'herbes naturelles. Trois véhicules, une moto et un ordinateur avec imprimante ont été saisis, sur place, en plus de 250 petits flacons remplis d'herbes naturelles et 131 petits flacons d'huile. À cela s'ajoutent 62 bouteilles d'eau mélangée avec du safran et 50 grands seaux de miel, outre diverses herbes utilisées dans la fabrication de médicaments, et un appareil mélangeur de grande taille. Selon le lieutenant Hadjer Massi, les chefs d'accusation retenus contre cette bande sont "séjour illégal", "exercice illicite d'une activité commerciale", "arnaque du consommateur par tous les moyens", "non respect et absence des conditions d'hygiène", "absence des conditions de sécurité et de conformité du projet destiné aux consommateurs" et "faux et usage de faux". Les deux suspects seront présentés, ultérieurement, devant les autorités judiciaires compétentes dès parachèvement de l'enquête, a affirmé le lieutenant Massi.

Affaire de prostitution sous couvert d'activité commerciale à Alger : 10 individus arrêtés

Les services de la sûreté de wilaya d'Alger ont arrêté 10 individus impliqués dans une affaire de prostitution et détention de drogues et de psychotropes sous couvert d'activité commerciale, a indiqué dimanche un communiqué des mêmes services. "Les services de la sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par les services de la 6e sûreté urbaine de Dely Ibrahim, ont traité une affaire relative à la prostitution et la détention de drogues et de psychotropes sous couvert d'activité commerciale de type



soins corporels", a précisé le communiqué. L'opération, menée sous la supervision du parquet territorialement compétent, a permis aux éléments de la police, après

obtention d'un mandat de perquisition, d'arrêter 10 individus, dont 5 femmes et de saisir un montant de 164 600 Da, deux morceaux de cannabis, 18 comprimés psychotropes, un billet de 2000 Da contenant une poudre blanche, 16 pilules contraceptives et 13 préservatifs, a ajouté la même source. Après parachèvement des procédures légales en vigueur, les mis en cause ont été déférés devant le parquet territorialement compétent, a conclu le communiqué.

Oran : démantèlement d'un réseau de trafic de stupéfiants



Les services de police d'Oran ont réussi à démanteler un réseau criminel spécialisé dans le trafic de stupéfiants, composé de quatre individus et ont saisi 18 kg de kif traité, a-t-on appris, dimanche, de la direction de la sûreté de wilaya. Cette opération a été menée suite à l'exploitation d'informations parvenues aux services de police de la sûreté urbaine de haï Sabah, selon lesquelles les membres de ce réseau utilisaient un logement loué comme repaire pour le trafic de stupéfiants, indique un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. Après la surveillance des leurs activités criminelles et accompli l'ensemble des procédures légales auprès du procureur de la République près le tribunal Fillaoucen, les membres de ce réseau ont été arrêtés et 18 kg de kif traité ont été saisis, ainsi qu'une somme de 7 millions DA issue des revenus de ce trafic, selon le même communiqué. Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des membres de ce réseau, qui seront traduits devant la justice pour constitution d'un réseau criminel, détention, vente, transport et stockage de stupéfiants, a-t-on fait savoir.

Concours Green challenge: 20 projets en lice à Annaba

Le concours national de la meilleure idée innovante dans le domaine de l'environnement "Green challenge" a été lancé samedi dans un hôtel de la ville d'Annaba avec la participation de 50 jeunes proposant 20 projets retenus conformément à des critères spécifiques. Pendant 600 minutes (soit 10 heures), les équipes participantes œuvreront à concrétiser virtuellement leurs projets innovants, proposant des solutions à des problèmes environnementaux liés à la vie quotidienne et aux activités industrielles et ce, à travers la simulation des différentes étapes du projet depuis la préparation, le manage-

ment jusqu'au marketing, a indiqué Zehad Bouslama, directrice du Centre de recherche en environnement (CRE). Les projets conçus virtuellement seront présentés dimanche pour évaluation devant un jury composé d'experts en gestion, management et diverses filières économiques, a ajouté la même responsable. Les projets participants concernent des thématiques relatives à la valorisation des

déchets, la biodiversité et le développement de l'économie verte, l'innovation environnementale et la santé environnementale, selon la même source. Les lauréats de ce "Green challenge" bénéficieront de l'accompagnement matériel et technique de l'Agence nationale de la valorisation des résultats de la recherche et de développement technologique (ANVREDET) et du CRE de Annaba pour la concrétisation de

leurs projets, a ajouté Mme Bouslama. Le "Green challenge" est conjointement organisé par l'ANVREDET en collaboration avec la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT) et le CRE de Annaba. Le concours se déroule en deux jours sous la direction d'une équipe d'experts et de spécialistes dans le domaine de la gestion de projets d'investissement, est-il indiqué.

Niger : sept enfants tués dans une frappe aérienne de l'armée nigérienne

Sept enfants ont été tués et cinq blessés par "erreur" vendredi, lors d'une frappe aérienne de l'armée nigérienne visant des "bandits armés" dans la région de Maradi dans le sud du Niger, près de la frontière avec le Nigeria, a déclaré dimanche le gouverneur de cette région. "Il y a eu une erreur des frappes nigériennes qui se sont abattues juste à la frontière (avec le Niger) et qui ont fait des victimes sur notre territoire dans le village de Nachadé: les victimes sont douze enfants, dont sept sont décédés et cinq blessés", a déclaré Chaïbou Aboubacar, gouverneur de la région de Maradi cité par l'AFP. Quatre enfants sont morts sur le coup et trois autres ont succombé "à leurs blessures pendant leur transport à l'hôpital", a-t-il précisé. Selon le gouverneur, ces frappes visaient "des bandits armés" qui écument les zones frontalières, mais elles "ont raté leur cible" pour "tomber sur Nachadé". Plusieurs communes de la région de Maradi sont gravement affectées par les violences de bandes lourdement armées venant des États fédérés nigériens de Katsina, Sokoto et Zamfara voisins.

MISE AUX POINGS

«Au Qatar, nous sommes fiers de nos relations fraternelles avec nos frères en Algérie. Nous œuvrons avec mon frère, son excellence le Président Abdelmadjid Tebboune, à la promotion de la coopération bilatérale à la hauteur des ambitions des deux peuples frères»

Cheïkh Tamim ben Hamad Al-Thani émir de l'État du Qatar



Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf -
Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :

redaction_courrier@yahoo.fr

POUR EXPLIQUER L'EXPANSION DE L'OTAN

Jens Stoltenberg se réfère au Traité de Washington

Malgré la promesse de non-expansion de l'Alliance à l'Est faite en 1991 par les pays occidentaux dévoilée récemment par le Spiegel, l'Otan continue d'accroître ses forces sur son flanc est de l'Europe. Dans une interview à la chaîne ARD, le chef de l'Alliance militaire Otan, nie l'existence d'une décision de ce genre.

Dans un article paru le 18 février, le journal allemand Der Spiegel évoque un document d'archives démontrant que les pays occidentaux ont effectivement promis aux dirigeants de l'Union soviétique de ne pas étendre l'Otan vers l'est à l'issue d'une réunion des représentants des ministères des Affaires étrangères des États-Unis, du Royaume-Uni, de la France et de l'Allemagne, tenue à Bonn, le 6 mars 1991. Pourtant dans une interview accordée le 19 février à la chaîne ARD, le secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg, assure que l'Alliance n'a pas rompu cette promesse. "Non. L'Otan prend des décisions conjointement avec 30 pays membres, il n'y a aucune décision dans laquelle les pays de l'Otan ont accepté d'abandonner ce qui est indiqué dans le traité fondateur de l'Otan, le Traité de Washington", a-t-il déclaré. Selon le chef de l'Otan, le document stipule que les pays européens peuvent rejoindre l'Alliance, ce qui est également inscrit dans d'autres documents internationaux qui "définissent la sécurité en Europe", notam-



Ph. : DR

ment l'Acte final d'Helsinki et la Charte de Paris de 1990. Sur fond de tensions autour de l'Ukraine, l'Otan continue de renforcer sa présence militaire en Europe de l'est, le long des frontières russes, accusant la Russie d'"actions agressives" et de planification d'une attaque contre l'Ukraine.

PRÈS DE 8500 SOLDATS US DÉPLOYÉS EN ROUMANIE, POLOGNE ET AUX PAYS BALTES

Environ 8.500 soldats américains ont rejoint la Roumanie, la Pologne et les pays baltes ces dernières semaines. Ils s'ajoutent aux quelques 80 000 soldats américains déjà stationnés en Europe, que ce soit sur une base permanente ou par rotation. En outre, la vice-Présidente américaine Kamala Harris a menacé samedi dernier, de renforcer encore davantage les

forces de l'Otan dans l'est de l'Europe en cas d'"attaque russe" contre l'Ukraine. Ces déclarations à plusieurs reprises ont été démenties par Moscou qui dénonce une "hystérie informationnelle" des autorités et médias occidentaux et qui les qualifie de prétextes pour envoyer toujours plus de matériel militaire au plus près de la frontière russe. Même Kiev appelle les pays occidentaux à cesser de semer la panique. En tant que solution à l'escalade des tensions autour de l'Ukraine, la Russie a publié fin 2021 des projets de traités à signer avec les États-Unis et avec l'Otan sur les garanties de sécurité en Europe. Ces documents visent à empêcher tout nouvel élargissement de l'Alliance atlantique à l'Europe de l'Est et de nouvelles bases militaires américaines. Les États-Unis ont répondu par la négative aux propositions clés de Moscou. Selon Sergueï Lavrov, cette réponse ne peut pas satisfaire Moscou qui prône l'engagement pris notamment par les États-Unis au sein de l'OSCE sur l'inadmissibilité d'assurer sa propre sécurité au détriment de celle des autres. Le 14 février, Vladimir Poutine a qualifié d'"interminable et de très dangereuse" l'expansion de l'Otan vers l'est aux dépens des républiques post-soviétiques, dont l'Ukraine.

R.I./Agences

CERTAINS ÉCUMENT LES MAQUIS DEPUIS LES ANNÉES 90

Les sept terroristes abattus à Skikda identifiés par l'ANP

Les sept terroristes éliminés samedi dans la forêt d'Oued Edouar, près de la commune de Beni Zid, dans la wilaya de Skikda, ont été identifiés, indique, hier, le ministère de la Défense nationale qui a rendu public un communiqué, auquel des photos des sanguinaires, dont les corps inertes gisaient au sol, sont jointes.

« Suite à l'opération de recherche et de ratissage toujours en cours dans la forêt d'Oued Edouar, près de la commune de Beni Zid, daïra de Collo, wilaya de Skikda, en 5ème Région militaire, qui s'est soldée, hier samedi 19 février 2022, par l'élimination de sept (07) terroristes et la récupération de six (06) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, un (01) fusil à lunette, des quantités considérables de munitions, des moyens de communication ainsi que des vêtements, des médicaments et d'autres effets, l'opération d'identification



a permis de déterminer l'identité des sept terroristes abattus », précise la même source.

Il s'agit en l'occurrence de:

- Far Rachid, dit +Abdelhay+, qui avait rallié les groupes terroristes en 1994,
- Ferkous Abdelkrim, dit +Nouh+, qui avait rallié les groupes terroristes en 1994,
- Dib llyes, dit +Abou Ismail+, qui avait rallié les groupes terroristes en 1995,
- Bouyessri Kamel, dit

+Ibrahim El-Kaïda+, qui avait rallié les groupes terroristes en 1996,

- Ghodhbane Abdelkrim, dit +Abass El Khroubi+, qui avait rallié les groupes terroristes en 2002,

- Youfki Khaled, dit +El Gaâgaâ+, qui avait rallié les groupes terroristes en 2008,

- Sekkat Azzedine, dit +Djaber El Merouki+, qui avait rallié les groupes terroristes en 2009", ajoute le communiqué.

R. S.

ALGERIE-IRAN

La coopération bilatérale au cœur d'une rencontre parlementaire

L'état des relations algéro-iraniennes et les perspectives de leur développement a été au centre d'une rencontre tenue, hier à Alger, entre le président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté à l'Assemblée populaire nationale, Mohamed Hani, et des responsables du ministère iranien des Affaires étrangères, a indiqué l'Assemblée dans un communiqué.

A ce propos, les responsables au ministère iranien des AE, respectivement, MM. Haciniane Mir et Ali Gamchi, respectivement Directeur général (DG) de la Direction du Moyen Orient et directeur du département Afrique du nord, "ont exprimé la volonté de leur pays de renforcer les relations parlementaires excellentes, notamment après l'installation du groupe d'amitié", affirmant l'attachement de l'Iran à "promouvoir la coopération bilatérale dans les domaines commercial et économique".

Les responsables ont également mis en avant "l'importance de la coordination bilatérale" lors des divers fora internationaux "en faveur de la cause palestinienne", ainsi que "le soutien" de l'Iran à l'organisation d'un référendum garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, se félicitant du "succès de la diplomatie algérienne dans la suspension du statut d'observateur de l'entité sioniste à l'UA".

Evoquant le volet économique, M. Hani a affirmé, pour sa part, la détermination du Président de la République à faire de l'an 2022 "une année économique par excellence", indiquant que l'Algérie "est résolue à approfondir la coopération avec l'Iran en établissant des partenariats stratégiques gagnant-gagnant".

Le président de la Commission a passé en revue, par ailleurs, les positions immuables de l'Algérie en faveur des causes justes, à la tête desquelles les questions palestinienne et sahraouie, rappelant l'attachement de notre pays au principe de non-ingérence dans les affaires internes des États, a conclu le communiqué.

R. E.

SOUS-RIRE

Oran: en prévision des jeux Méditerranéens
Lancement prochain d'une vaste
campagne de nettoyage

